



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Mission Locale des
Portes de la Brie



SOMMAIRE

Le Mot du Président	4
Les Sites de la Mission Locale	5
La Gouvernance	6
L'équipe de la Mission locale	7
Les Financeurs	8
Les partenaires	9
LES CHIFFRES DE L'ACTUALITE EN 2025	10
Bilan Global 2025	11-15
Les Jeunes de Villiers-sur-Marne	16-17
Zoom sur le Quartier Prioritaire de la Ville	18
Les Jeunes du Plessis-Trévisé	19-20
Les Jeunes de la Queue-en-Brie	21-22
Les allocations et aides financières à destination des jeunes	23
Les Chèques Mobilité et les Chèques service	24
LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT	25
L'O2R	26
Le PACEA	27
Le Contrat d'Engagement Jeune	28-32
Un Contrat d'engagement jeune adapté : CEJ UP	33
Le Partenariat France Travail	34
Le Parrainage	35-36
Formation et obligation de formation	37
L'accès à la formation	38-39
Obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans et décrochage scolaire	40-41
LA RELATION ENTREPRISE	42
L'offre de service aux entreprises	43-46
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	47
Médiatrice de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance	48
Le Logement	49
La Santé	50
Auto-école SOCIALE NOESIS	51-52
RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 2025 EN IMAGES	53
Retour sur 2025	54-56
LE COCKPIT DE L'ACTIVITE 2025	57
DÉFINITIONS	58



MOT DU PRESIDENT

Alexis MARECHAL

Chers partenaires, chers acteurs de l'insertion, chers élus,

Le rapport d'activité est l'occasion de mettre en lumière les actions menées et l'engagement de notre Mission Locale au service des jeunes du territoire. J'ai le plaisir de vous présenter celui de l'année écoulée, reflet du travail accompli collectivement pour favoriser leur insertion et leur autonomie.

Face aux défis toujours présents de l'insertion, notre Mission Locale poursuit son engagement avec détermination pour accompagner les jeunes vers l'autonomie et la réussite.

L'année écoulée a également été marquée par l'élaboration de notre diagnostic territoriale partagé. Cette démarche collective, menée avec nos administrateurs, partenaires et équipes, nous a permis de définir une vision commune et de construire un projet associatif ambitieux qui guidera notre action au service des jeunes et du territoire dans les années à venir.

Ce projet associatif réaffirme nos valeurs qui constituent l'identité de notre Mission Locale et qui guident l'ensemble de nos actions au quotidien : **l'écoute**, qui nous permet de prendre en compte la singularité de chaque jeune ; **le soutien**, afin d'accompagner chacun dans la construction de son parcours ; **la confiance**, qui est au cœur de la relation que nous développons avec les jeunes, les partenaires et les employeurs ; **la collaboration**, qui favorise la mobilisation collective des acteurs du territoire au service de l'insertion des jeunes ; et **l'innovation**, qui nous encourage à imaginer et développer des réponses adaptées aux évolutions des besoins et des enjeux de notre environnement.

Ces valeurs traduisent notre engagement à favoriser l'égalité des chances et à permettre à chaque jeune d'accéder aux ressources, aux opportunités et à l'accompagnement nécessaires pour construire son avenir. Elles soutiennent également notre ambition de renforcer l'autonomie des jeunes, en les aidant à développer leur pouvoir d'agir et à devenir pleinement acteurs de leur parcours personnel, social et professionnel.

Notre projet associatif couvre l'ensemble des sept champs d'intervention des Missions Locales et fixe les orientations stratégiques qui guideront notre développement au cours des cinq prochaines années. Il définit nos priorités d'action, nos objectifs de progression et les évolutions que nous souhaitons mettre en œuvre afin de renforcer la qualité de nos services, d'adapter en permanence nos réponses aux besoins des jeunes et de contribuer au développement social, économique et humain de notre territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des administrateurs, des partenaires, des financeurs et des professionnels de la Mission Locale pour leur engagement et leur confiance. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous pouvons poursuivre notre mission au service de la jeunesse et relever ensemble les défis qui se présentent à nous.

Continuons à faire de notre Mission Locale un acteur de proximité, d'innovation et d'espoir, au service des jeunes et de leur avenir.

LES SITES DE LA MISSION LOCALE

ANTENNE DE VILLIERS-SUR-MARNE

E.S.C.A.L.E

**2 Boulevard de Friedberg,
94350 Villiers-Sur-Marne
Tel 01.49.41.41.66**



SIEGE ET ANTENNE DU PLESSIS-TREVERSE

**41 Avenue Général de
Gaulle,
94420 le Plessis-Trévisé
Tel 01.45.76.64.69**



ANTENNE DE LA QUEUE-EN-BRIE MAISON POUR TOUS

**Route De Villiers,
94510 la Queue-En-Brie
Tel 01.56.86.32.40**



LA GOUVERNANCE



**JACQUES-ALAIN
BÉNISTI**

**MAIRE DE VILLIERS-
SUR-MARNE**



KARINE BASTIER

**MAIRE DE LA QUEUE-
EN-BRIE**



ALEXIS MARÉCHAL

**MAIRE DU PLESSIS-
TREVISE**



Horacio ALVES DE OLIVEIRA

TRÉSORIER

Notre gouvernance repose sur une organisation plurielle réunissant élus locaux, représentants de l'État ainsi que les acteurs économiques, sociaux et associatifs. Elle assure une compréhension partagée des enjeux de l'insertion et permet la mise en œuvre de réponses coordonnées, réactives et adaptées aux besoins des jeunes.

Le conseil d'administration et l'assemblée générale jouent un rôle structurant dans la définition des orientations stratégiques de la Mission Locale. Ils veillent à la cohérence des actions menées avec les politiques publiques locales et nationales, tout en garantissant l'adaptation continue de l'offre de services aux besoins des publics accompagnés.

La présidence de la Mission Locale est assurée à tour de rôle par le maire de chacune des communes, pour une durée de mandat d'un an. Cette organisation témoigne de l'implication collective et durable des communes dans la gouvernance de la structure. Cet engagement se traduit également par d'importantes contributions volontaires, notamment la mise à disposition de locaux et la prise en charge de certains frais de fonctionnement (fluides, entretien), illustrant concrètement la mobilisation des collectivités en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'EQUIPE DE LA MISSION LOCALE



Renaud STEFFEN
Directeur



Nathalie JACQUIER
Directrice Adjointe



Julie DE ABREU
Responsable Administrative et financière



Chaïma BAKARI
Assistante de Direction



Fatiha LOUATI
Assistante d'Antenne



Catherine VIDOT
Conseillère en orientation professionnelle



Geoffrey VIANE
Conseiller référent formation



Aurèlie MELOCCO
Conseillère référente décrochage scolaire et Chargée de Mission O2R



Jérémy TASSAN
Chargé de Projet, conseiller chargé des relations entreprise



Rose MUNOZ
Médiatrice sociale



Héloïse AUSSAT
Conseillère référente santé handicap en alternance



Damien NEVES
Chargé de projet en insertion en Alternance

LES FINANCEURS

En 2025, nos actions ont été rendues possibles grâce au soutien de plusieurs partenaires publics que nous remercions vivement pour leur engagement à nos côtés. Grâce à leur engagement conjoint, nous avons pu mener nos missions dans un cadre structuré, au bénéfice des publics que nous accompagnons.

Les financeurs qui ont contribué à notre budget cette année sont :

- L'État
- Le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)
- Grand Paris EST Marne et Bois
- France Travail
- La Région Île-de-France
- Le Conseil départemental
- Des actions spécifiques (FIPD, Bailleurs sociaux, Contrat de Ville) et des autres ressources de l'Etat (ASP et taxe d'apprentissage)

Par ailleurs, les villes de Villiers-Sur-Marne, le Plessis-Trévisé et la Queue-en-Brie contribuent au fonctionnement de la Mission locale de manière indispensable.

- **73%** des charges ont été consacrées à la masse salariale, cœur de notre action et de notre capacité à déployer des accompagnements de qualité.
- **17%** ont concerné les achats et charges externes de fonctionnement courantes, indispensables à la logistique et au bon déroulement des activités.
- **10%** ont été alloués aux impôts et taxes ainsi que dotations aux amortissements et aux provisions.

Chaque financement reçu a été mobilisé avec rigueur et dans le respect des objectifs fixés avec nos partenaires.

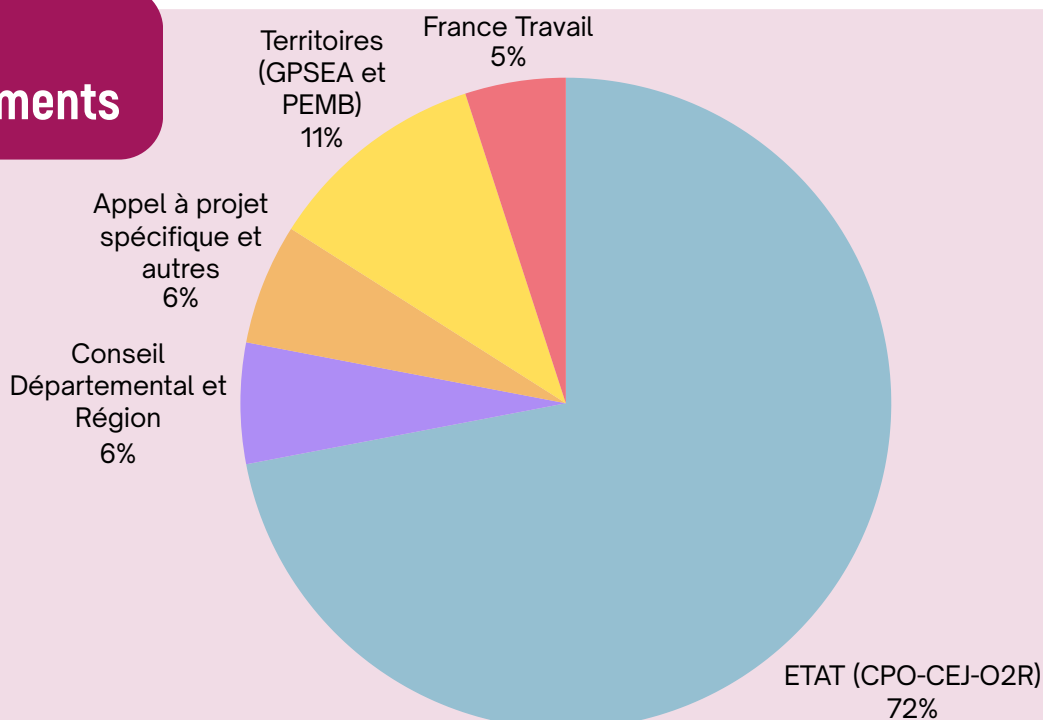
829 021 €

Budget annuel pour 2025

828 202 €

Montant de charges exécutées

Répartition des financements



LES PARTENAIRES

Tout au long de l'année, notre action a pu s'appuyer sur un réseau de partenaires engagés, mobilisés aux côtés des jeunes et investis dans la réussite de leur parcours. Leur collaboration constitue un véritable levier pour renforcer la qualité de l'accompagnement proposé, faciliter les orientations et apporter des réponses adaptées aux besoins rencontrés.

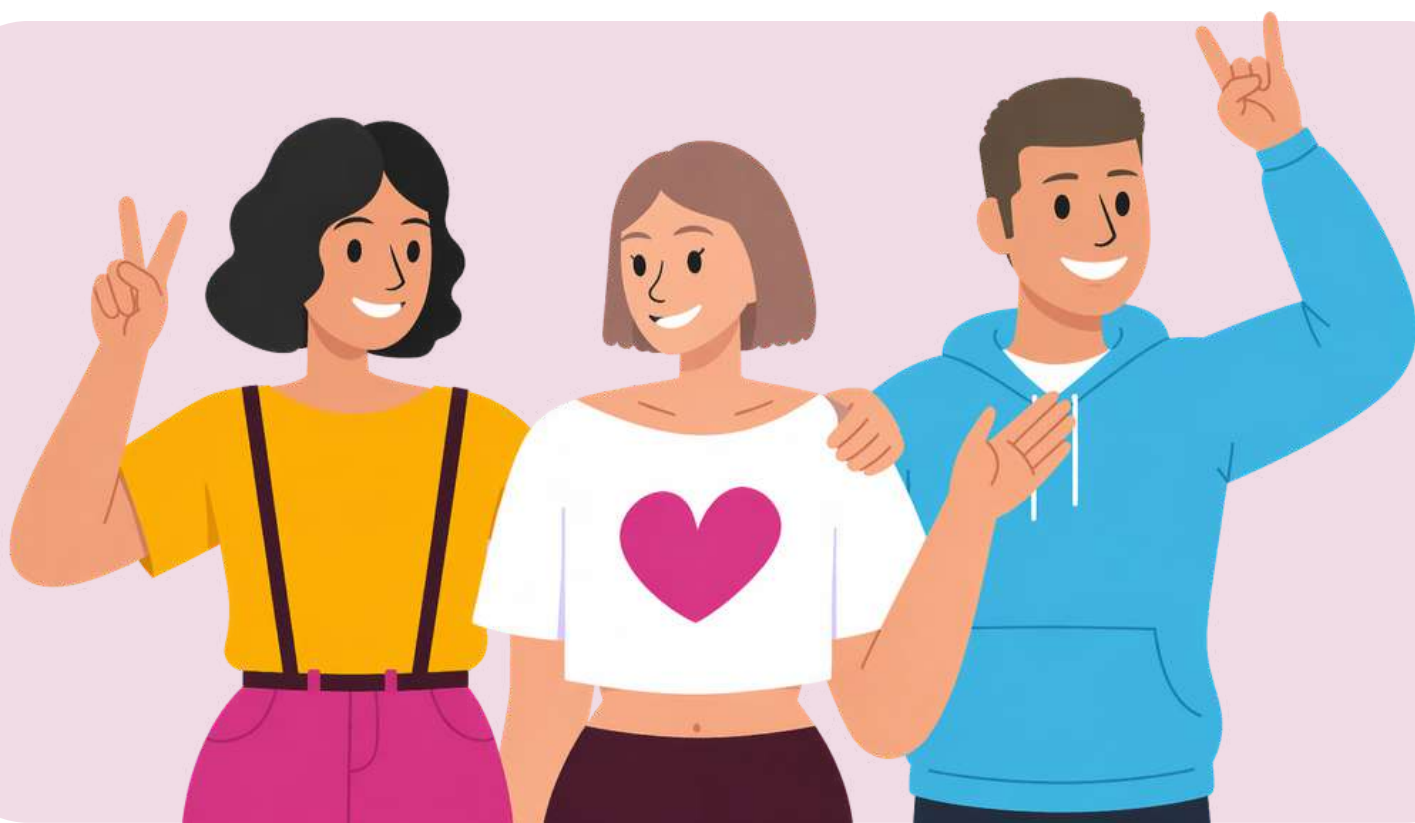
Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble des partenaires, dont l'engagement tout au long de l'année a largement contribué à la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes. À travers l'animation régulière d'ateliers collectifs et d'actions de sensibilisation, ils participent activement à l'information, à la remobilisation et au développement de l'autonomie des jeunes accompagnés.

Parmi les structures engagées dans cette dynamique figurent le Point Écoute de Champigny, le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Val-de-Marne, l'Association Nationale des Apprentis de France, l'association ECTI, le Club de rugby UBM 94, L'Accélérateur, l'Escale Boxing Club, les Ambassadeurs de la Santé Mentale, VISA 94, Le Centre Municipal de Soins de Villiers sur Marne ainsi que l'association Nour.

Leur expertise, leur disponibilité et leur engagement ont permis d'enrichir les parcours des jeunes accompagnés.

Nous remercions également les entreprises qui se sont engagées à nos côtés, elles ont offert aux jeunes des opportunités concrètes de découverte, d'insertion et de projection professionnelle.

Ces partenariats illustrent la force du travail collectif et la richesse des synergies développées sur le territoire. Ensemble, nous contribuons à ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes et à favoriser leur accès durable à l'emploi, à la formation et à l'alternance.



**LES CHIFFRES DE
L'ACTUALITE EN
2025**

Bilan Global 2025

484

Jeunes en 1er
accueil

1125

Jeunes
accompagnés

842

Jeunes en demande
d'insertion

818

Nombre de contrats
signés (hors contrat
alternance)

Thématique de l'accompagnement

*Pourquoi les jeunes poussent les portes de la
Mission Locale ?*

Nombre d'entrées en PACEA 243

Nombre d'entrées en CEJ 218

Nombre d'entrées en formation 77

Nombre de Contrats en Alternance 64

Nombre de PMSMP 49

Nombre de jeunes en Retour Education Nationale 33

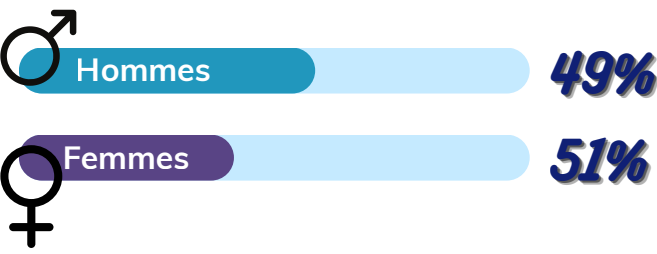
Nombre de jeunes parrainés 30

Nombre de jeune ayant signé un contrat 442

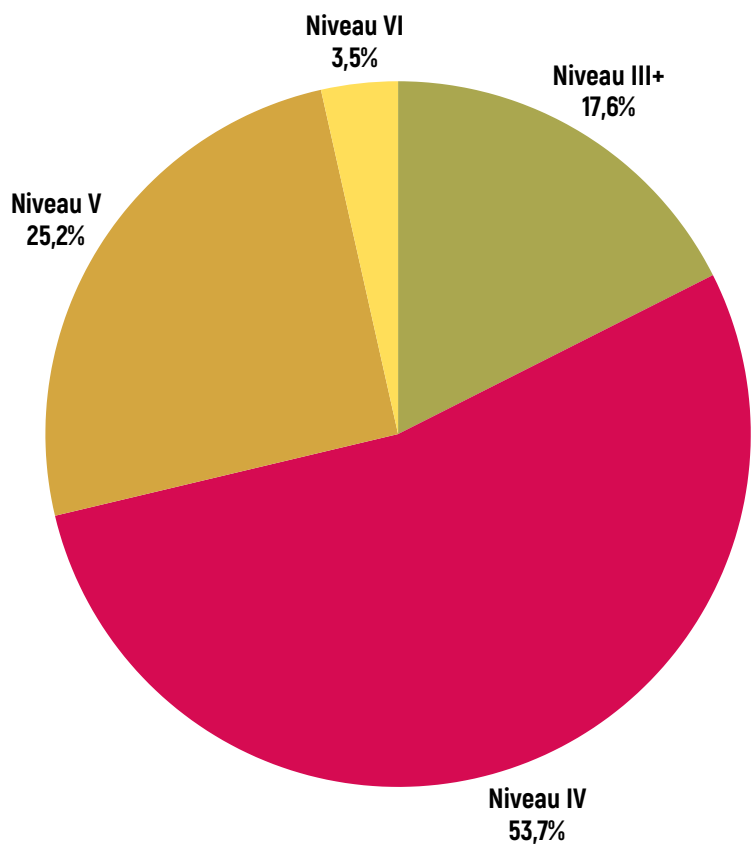
Nombre de contrat service civique 15

Bilan Global 2025

Profils des 484 jeunes en premier accueil en 2025



	Mineur		18/21		22/25		TOTAL
Niveau scolaire	F	H	F	H	F	H	
Niveau III+	0	0	11	21	37	16	85
Niveau IV	15	7	94	88	29	27	260
Niveau V	25	23	22	30	7	15	122
Niveau VI	2	1	2	4	5	3	17
Total général	42	31	129	143	78	61	484



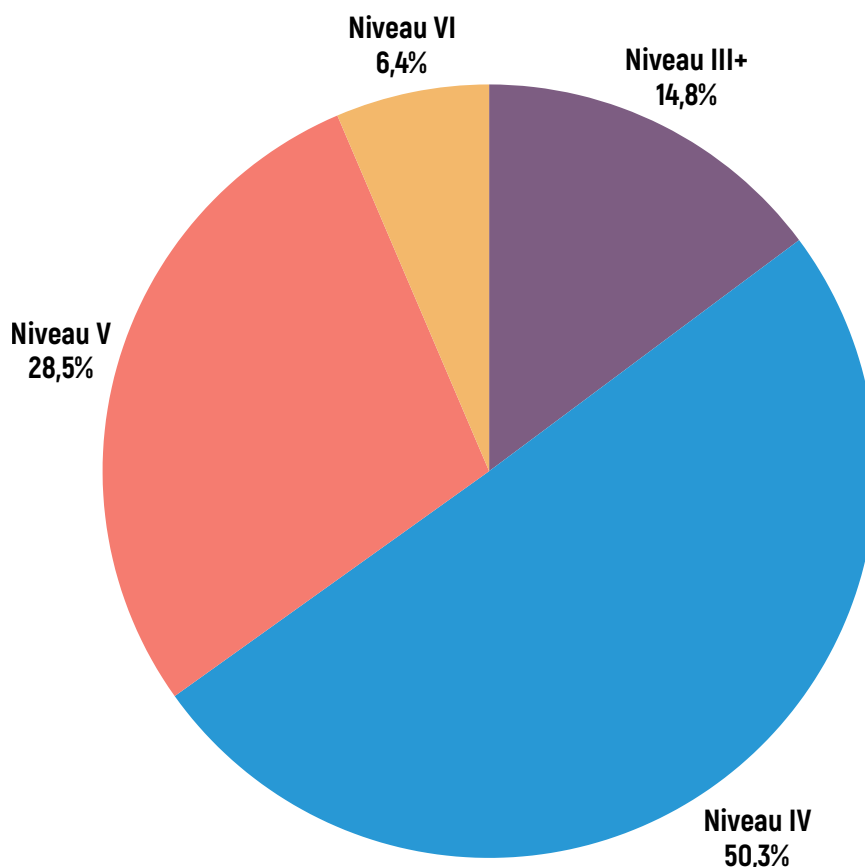
Bilan Global 2025

Profils des 1125 jeunes accompagnés en 2025

♂ Hommes 56%

♀ Femmes 44%

	Mineur		18/21		22/25		26+		TOTAL
Niveau scolaire	F	H	F	H	F	H	F	H	
Niveau III+	0	0	16	35	59	51	2	3	166
Niveau IV	20	22	152	174	95	96	4	5	568
Niveau V	38	36	43	106	36	52	4	4	319
Niveau VI	2	1	11	24	10	20	2	2	72
Total général	60	56	222	339	200	219	8	14	1125



Bilan Global 2025

Profils des 842 jeunes

JDI en 2025



Hommes

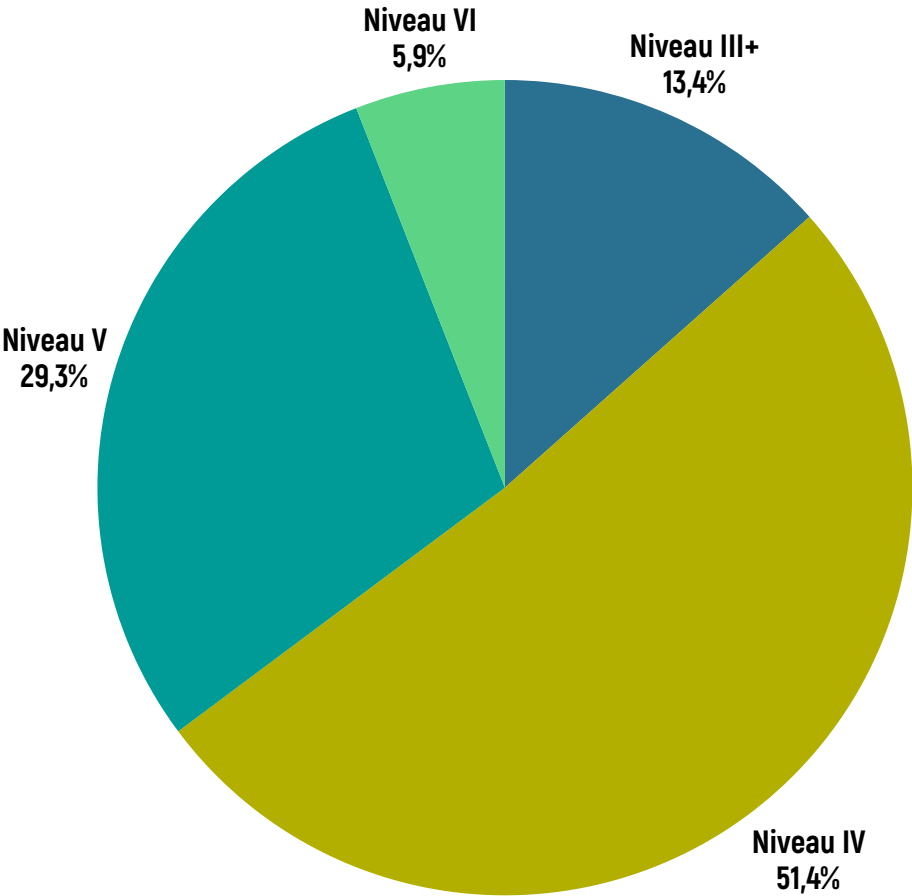
56%



Femmes

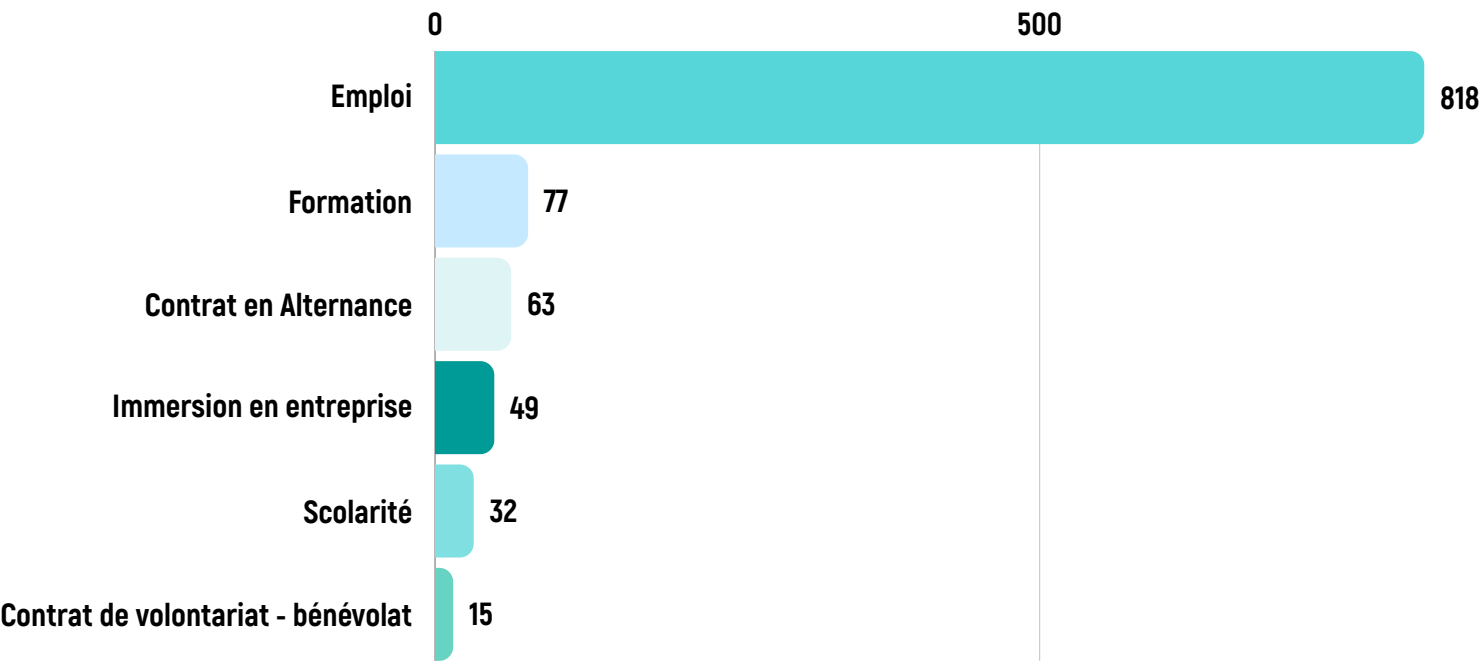
44%

	Mineur		18/21		22/25		26+		TOTAL
Niveau scolaire	F	H	F	H	F	H	F	H	
Niveau III+	0	0	13	28	38	33	0	1	113
Niveau IV	18	22	115	141	67	67	0	2	432
Niveau V	34	32	35	74	30	35	4	3	247
Niveau VI	2	1	6	16	8	14	1	2	50
Total général	54	55	169	259	143	149	5	8	842

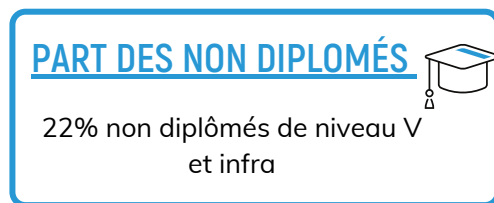
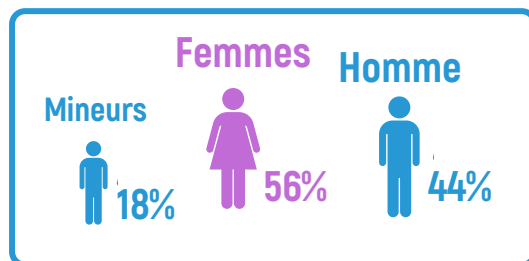


LES ENTRÉES EN SITUATION GLOBAL

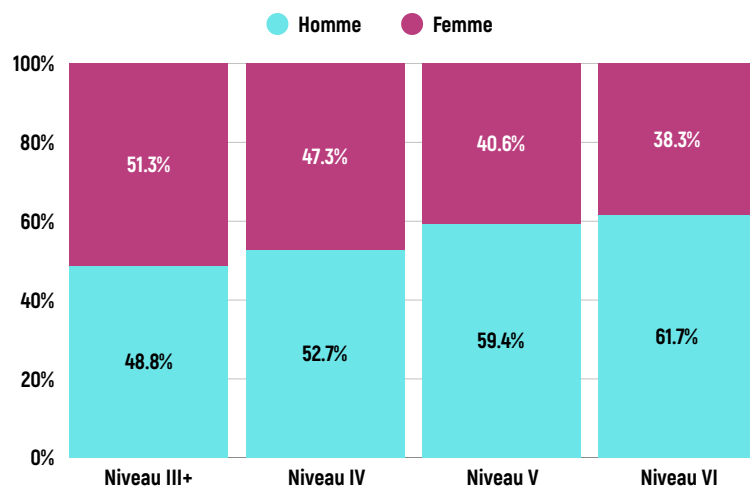
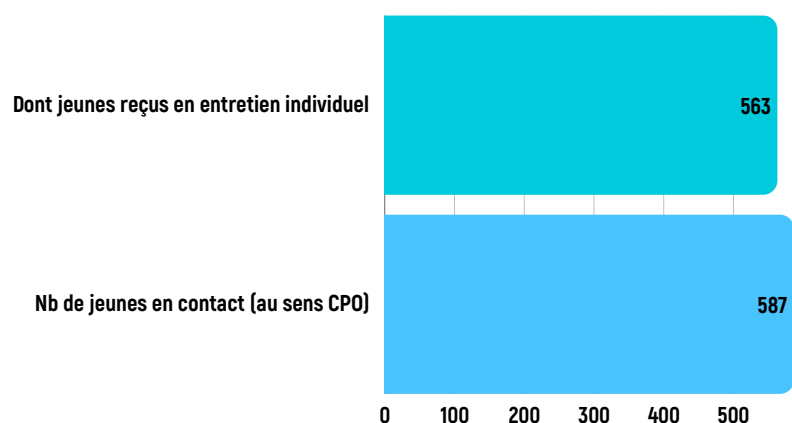
Catégorie	Détail	Nb situations	Nb jeunes	% femmes	% non diplômés	% QPV
Contrat de volontariat - bénévolat Total		15	15	46,7%	33,3%	13,3%
Contrat en Alternance Total		64	64	48,4%	37,5%	18,8%
Emploi	CDD et CDI Temps partiel	83	65	56,9%	24,6%	20,0%
	CDD durable	12	12	25,0%	33,3%	16,7%
	CDD non durable	604	198	42,4%	30,3%	27,3%
	CDI	96	86	46,5%	27,9%	29,1%
	Contrats aidés et IAE	12	10	20,0%	60,0%	20,0%
	Non salarié	11	7	42,9%	28,6%	0,0%
Emploi Total		818	378	44,1%	29,0%	25,6%
Formation	1 Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	8	7	42,9%	42,9%	42,9%
	2 (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	19	19	57,9%	57,9%	21,1%
	3 Préparation à la qualification	5	5	40,0%	60,0%	40,0%
	4 Professionnalisation	15	15	33,3%	40,0%	40,0%
	5 Certification	30	30	46,7%	26,7%	20,0%
Formation Total		77	76	45,2%	39,7%	28,8%
Immersion en entreprise Total		49	41	46,3%	34,1%	17,1%
Scolarité Total		33	33	63,6%	45,5%	12,1%
Total général		1056	247	46,1%	32,7%	23,8%



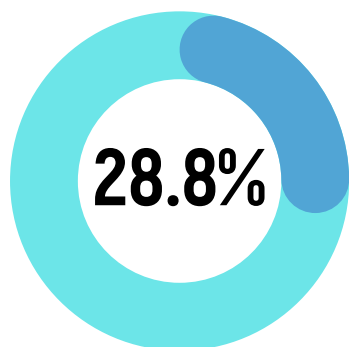
Profil des 254 jeunes reçus en premier accueil



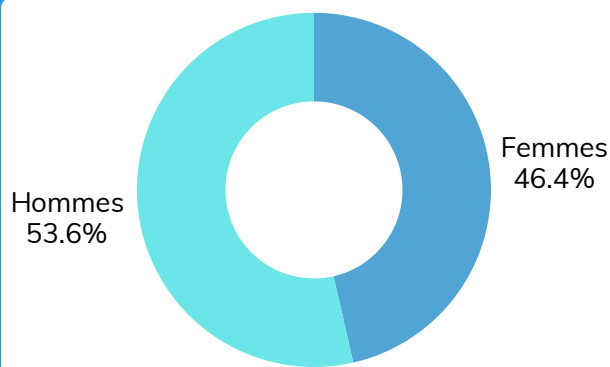
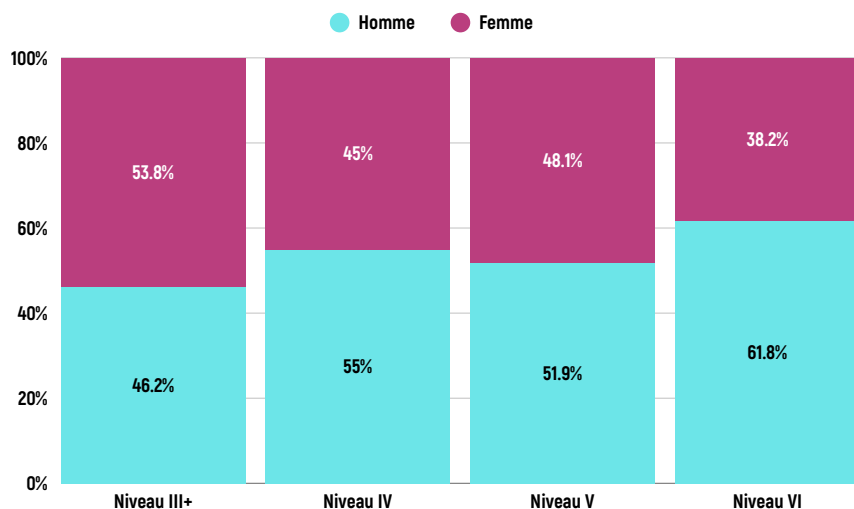
Profil des 563 jeunes accompagnés sur la période



PART DES NON DIPLOMÉS (NIVEAU V ET INFRA)

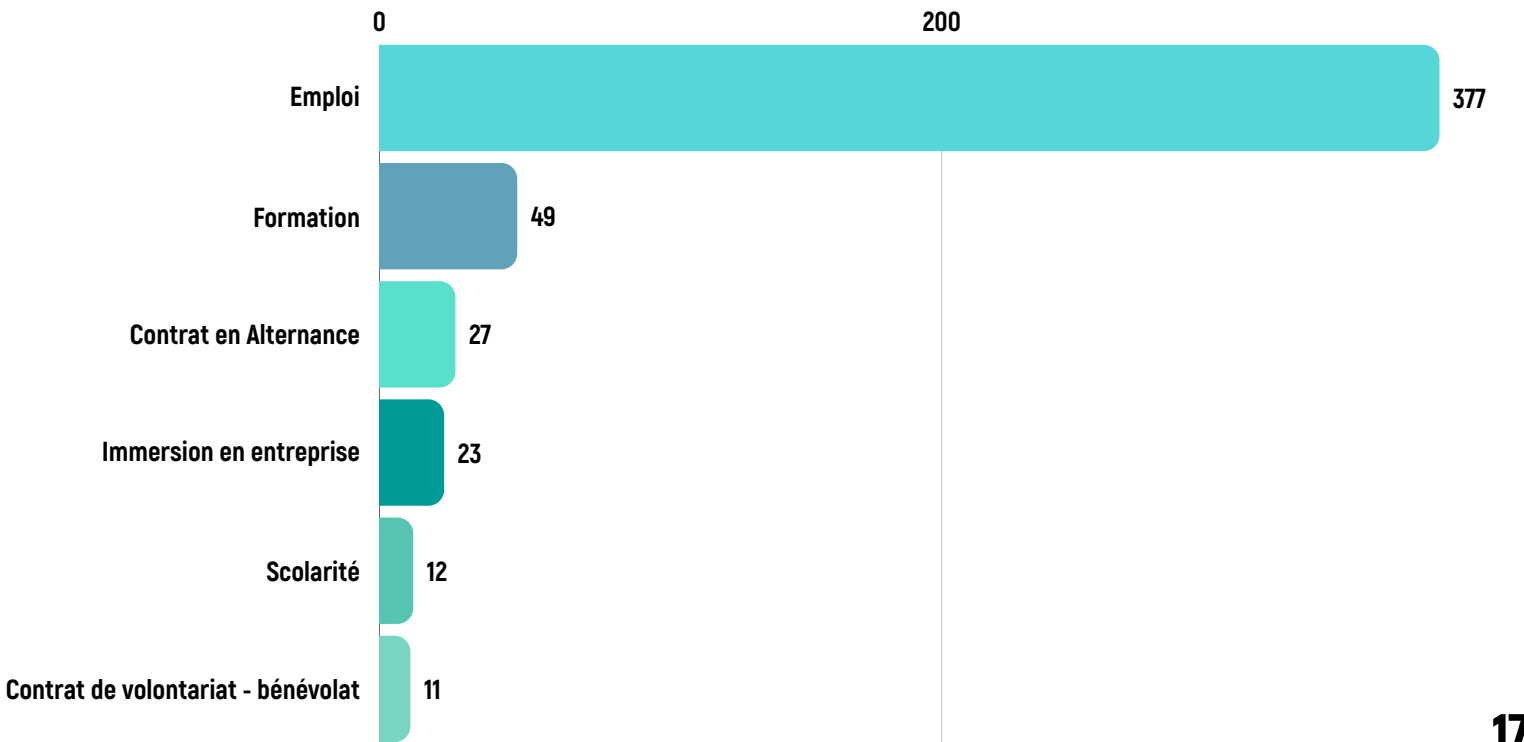


Profil des 379 jeunes en demande d'insertion



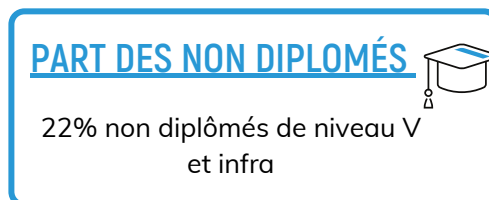
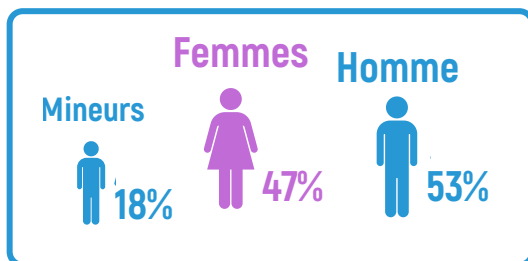
LES ENTRÉES EN SITUATION VILLIERS SUR MARNE

Catégorie	Détail	Nb situations	Nb jeunes	% femmes	% non diplômés	% QPV
Contrat de volontariat - bénévolat Total		11	11	54,5%	36,4%	18,2%
Contrat en Alternance Total		27	27	48,1%	40,7%	44,4%
Emploi	CDD ou CDI Temps partiel	40	33	63,6%	24,2%	39,4%
	CDD durable	3	3	33,3%	33,3%	66,7%
	CDD non durable	282	100	43,0%	34,0%	54,0%
	CDI	43	40	47,5%	27,5%	62,5%
	Contrats aidés et IAE	8	6	16,7%	83,3%	33,3%
	Non salarié	1	1	0,0%	0,0%	0,0%
Emploi Total		377	183	44,9%	32,3%	52,5%
Formation	1 Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	7	6	50,0%	50,0%	50,0%
	2 (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	13	13	69,2%	61,5%	30,8%
	3 Préparation à la qualification	3	3	33,3%	66,7%	66,7%
	4 Professionnalisation	10	10	20,0%	40,0%	60,0%
	5 Certification	16	16	43,8%	25,0%	37,5%
Formation Total		49	48	43,5%	43,5%	45,7%
Immersion en entreprise Total		23	18	50,0%	27,8%	38,9%
Scolarité Total		12	12	83,3%	58,3%	33,3%
Total général		499	299	47,0%	35,8%	47,4%

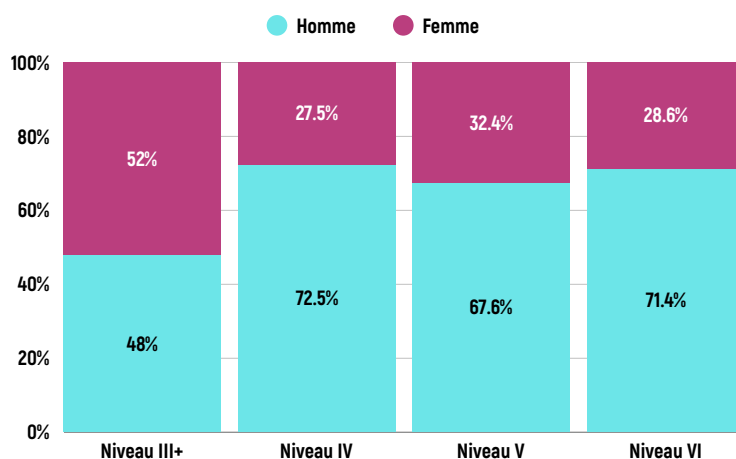
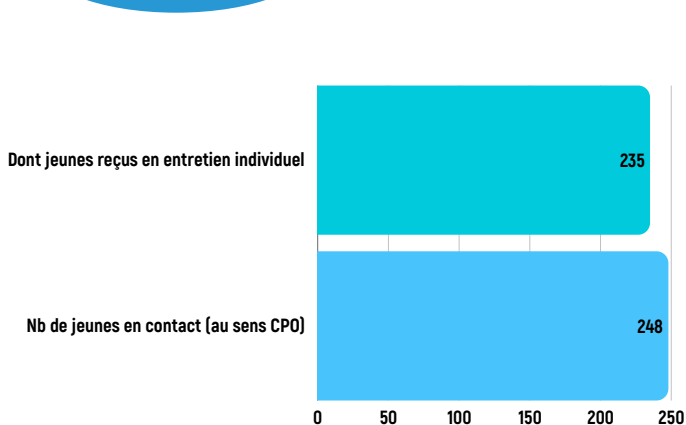


ZOOM SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE

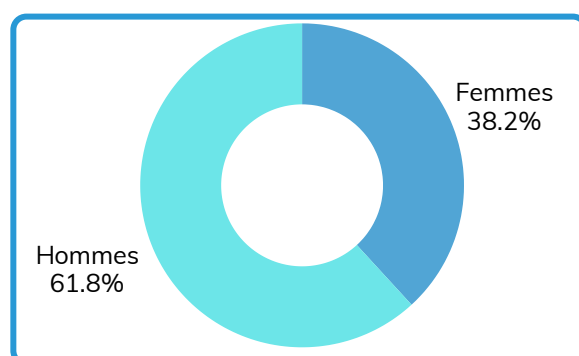
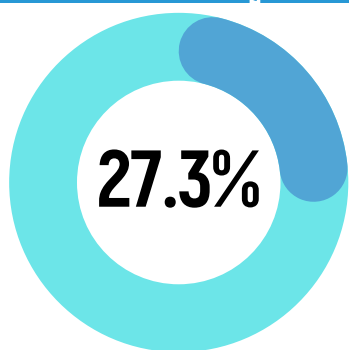
Profils des 95 jeunes reçus en premier accueil



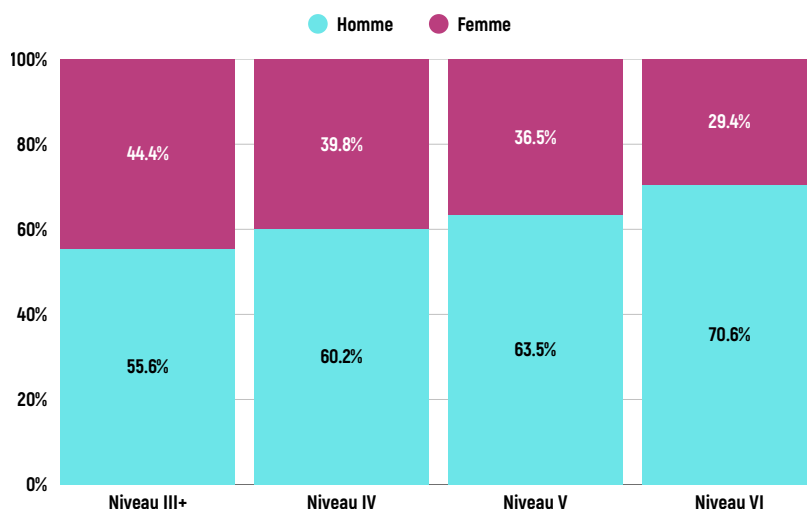
Profils des 244 jeunes accompagnés sur la période



PART DES NON DIPLOMÉS (NIVEAU V ET INFRA)

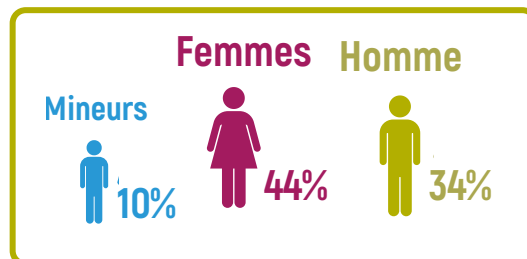


Profils des 165 jeunes en demande d'insertion



SIÈGE/ANTENNE DU PLESSIS-TRÉVISE

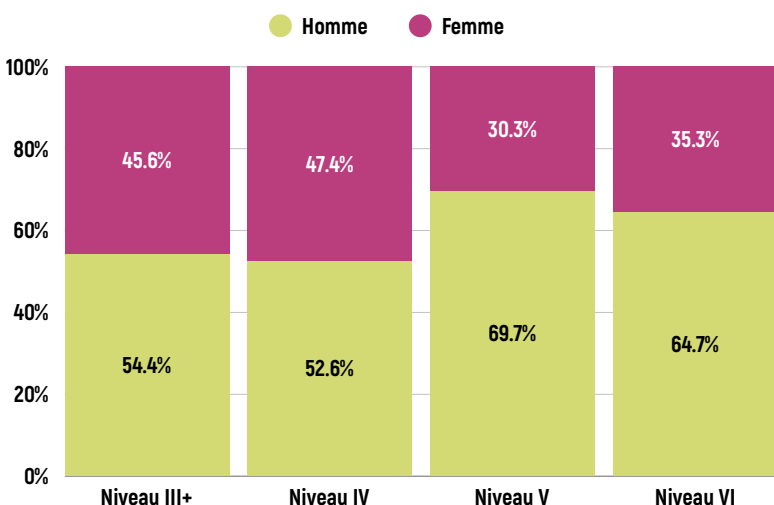
Profils des 139 jeunes en premier accueil



PART DES NON DIPLOMÉS

15% non diplômés de niveau V et infra

Profils des 336 jeunes accompagnés sur la période

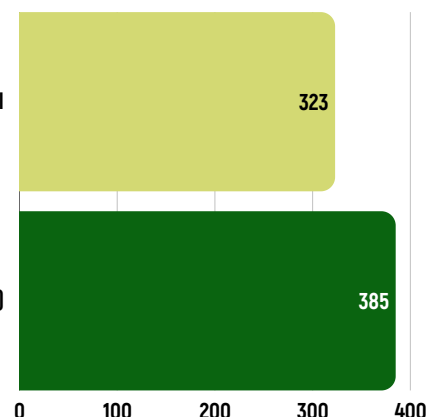


Dont jeunes reçus en entretien individuel

323

Nb de jeunes en contact (au sens CPD)

385

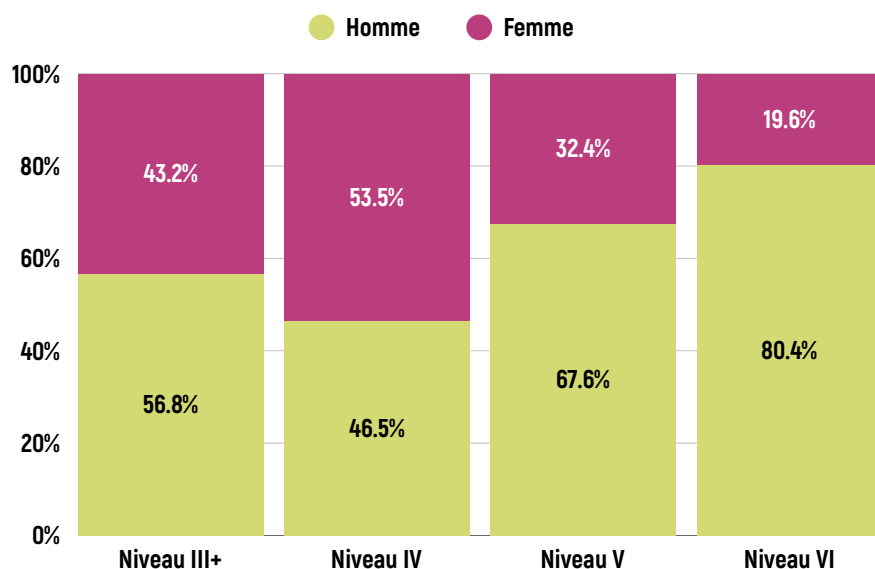


PART DES NON DIPLOMÉS (NIVEAU V ET INFRA)

20.6%

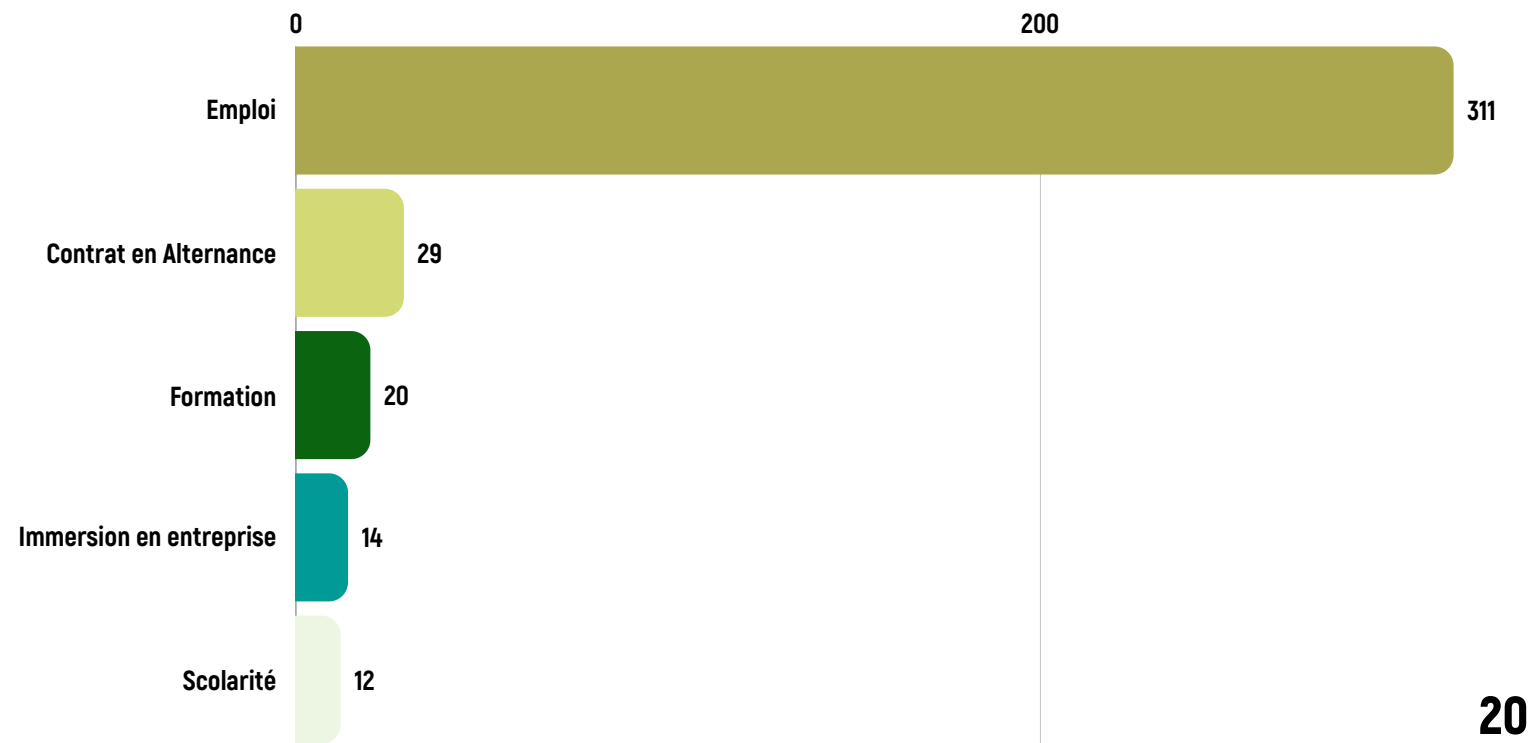


Profils des 267 jeunes en demande d'insertion



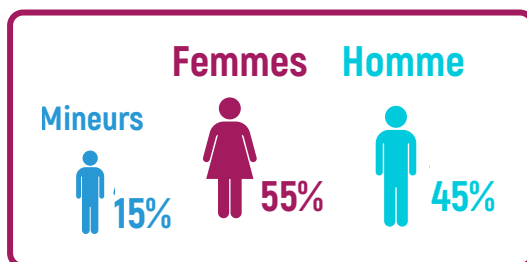
LES ENTRÉES EN SITUATION DU PLESSIS-TRÉVISE

Catégorie	Détail	Nb situations	Nb jeunes	% femmes	% non diplômés	% QPV
Contrat en Alternance Total		29	29	44,8%	34,5%	0,0%
Emploi	CDD ou CDI Temps partiel	28	19	57,9%	26,3%	0,0%
	CDD durable	5	5	0,0%	40,0%	0,0%
	CDD non durable	244	65	49,2%	23,1%	3,1%
	CDI	24	23	43,5%	17,4%	0,0%
	Contrats aidés et IAE	2	2	0,0%	50,0%	0,0%
	Non salarié	8	4	50,0%	25,0%	0,0%
Emploi Total		311	118	46,5%	23,8%	2,0%
Formation	1 Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	1	1	0,0%	0,0%	0,0%
	2 (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	5	5	40,0%	40,0%	0,0%
	3 Préparation à la qualification	2	2	50,0%	50,0%	50,0%
	4 Professionnalisation	4	4	50,0%	50,0%	0,0%
	5 Certification	8	8	50,0%	37,5%	0,0%
Formation Total		20	20	47,4%	36,8%	5,3%
Immersion en entreprise Total		14	13	46,2%	38,5%	0,0%
Scolarité Total		12	12	66,7%	33,3%	8,3%
Total général		386	192	46,8%	27,7%	1,4%



ANTENNE DE LA QUEUE-EN-BRIE

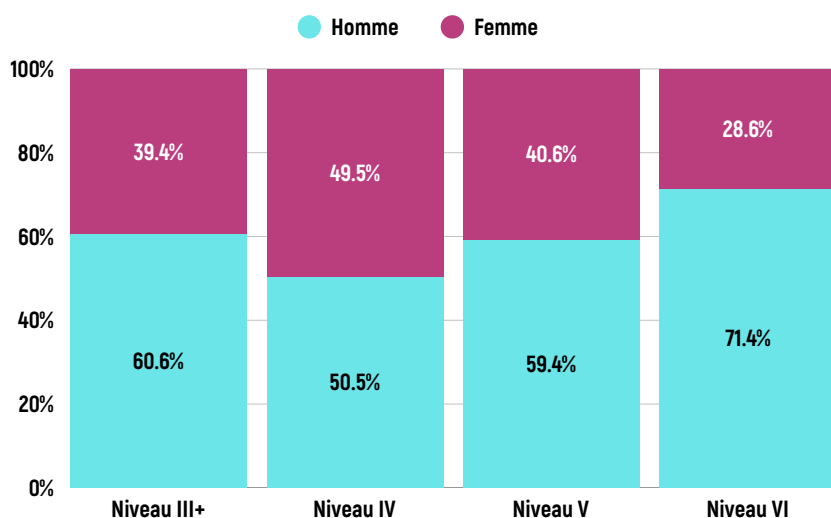
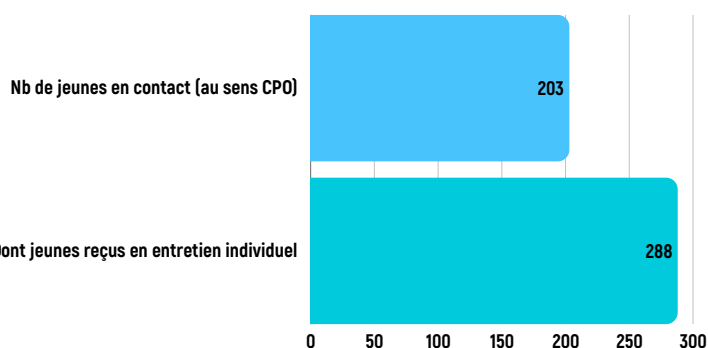
Profils des 86 jeunes en premier accueil



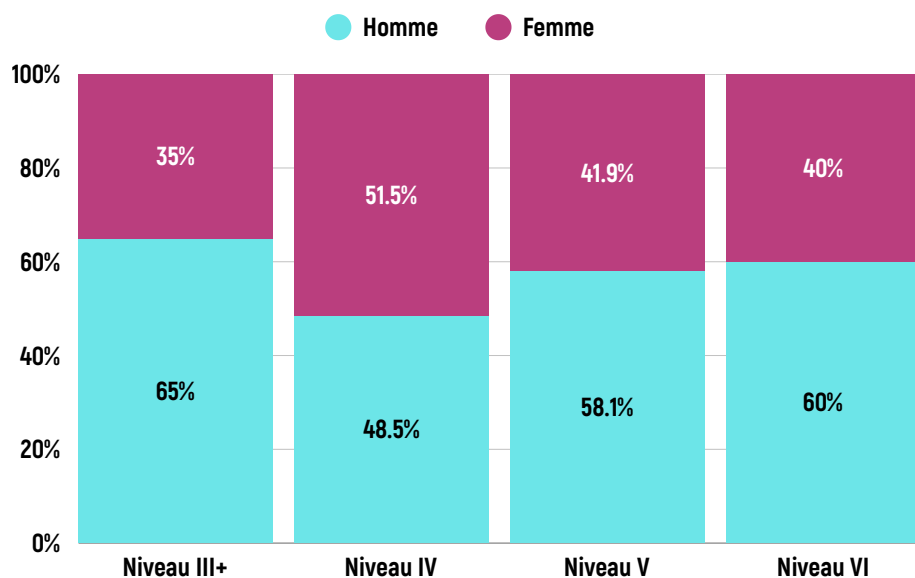
PART DES NON DIPLOMÉS

23% non diplômés de niveau V et infra

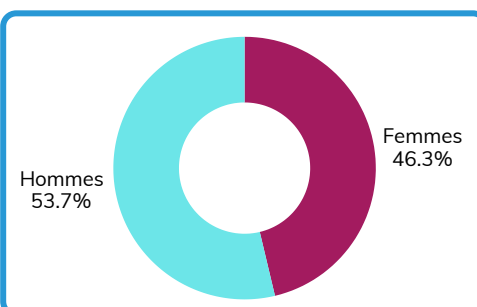
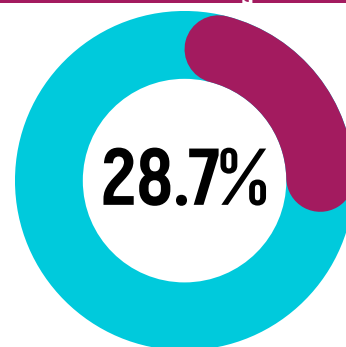
Profils des 215 jeunes accompagnés



Profils des 188 jeunes en demande d'insertion

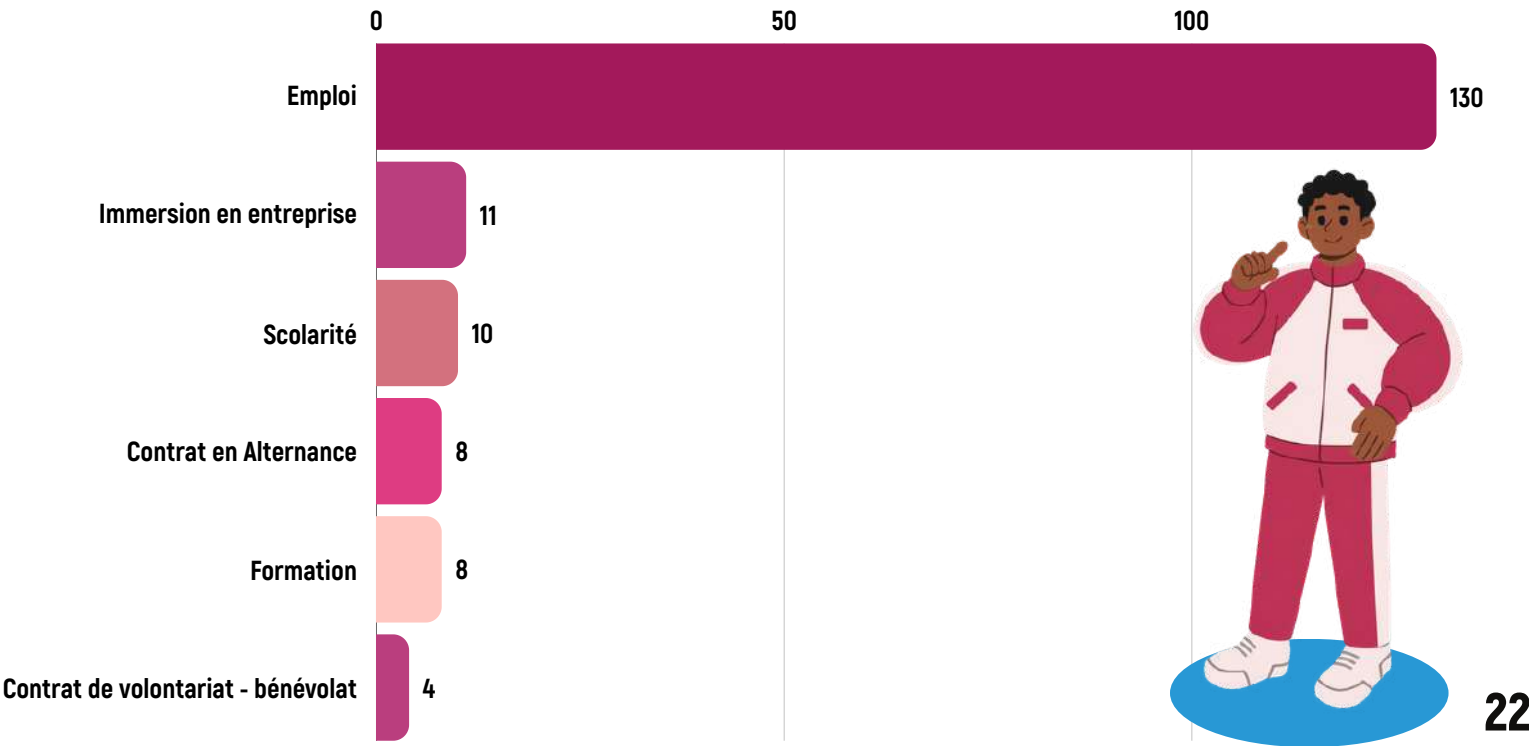


PART DES NON DIPLOMÉS (NIVEAU V ET INFRA)



LES ENTRÉES EN SITUATION DE LA QUEUE-EN-BRIE

Catégorie	Détail	Nb situations	Nb jeunes	% femmes	% non diplômés	% QPV
Contrat de volontariat - bénévolat Total		4	4	25,0%	25,0%	0,0%
Contrat en Alternance Total		8	8	50,0%	50,0%	0,0%
Emploi	CDD ou CDI Temps partiel	15	13	41,7%	25,0%	0,0%
	CDD durable	4	4	50,0%	25,0%	0,0%
	CDD non durable	78	32	37,5%	31,3%	3,1%
	CDI	29	24	50,0%	31,8%	0,0%
	Contrats aidés et IAE	2	2	50,0%	0,0%	0,0%
	Non salarié	2	2	0,0%	0,0%	0,0%
Emploi Total		130	77	42,9%	27,0%	1,6%
Formation	2 (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	1	1	0,0%	100,0%	0,0%
	3 Préparation à la qualification	1	1	100,0%	100,0%	0,0%
	4 Professionnalisation	1	1	100,0%	0,0%	0,0%
	5 Certification	5	5	40,0%	20,0%	0,0%
Formation Total		8	8	50,0%	37,5%	0,0%
Immersion en entreprise Total		11	9	33,3%	44,4%	0,0%
Scolarité Total		10	10	40,0%	50,0%	0,0%
Total général		171	116	44,2%	32,6%	1,2%



LES ALLOCATIONS ET AIDES FINANCIERES A DESTINATION DES JEUNES

Dans le cadre de la mise en œuvre au quotidien de différents dispositifs ou de différentes modalités d'aide, la Mission Locale des Portes de la Brie est amenée à gérer et à octroyer des aides financières.

L'ensemble de ces aides est destiné à accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion vers l'autonomie et la réalisation de leur projet professionnel.

Les allocations ou aides financières octroyées en 2025

Allocations PACEA	60 224€
Allocations CEJ	645 962€
Chèques Mobilités	8 328€
Chèques services	4 360€
Nuitées d'hôtel	278€
	719 152€

Toutes aides confondues, ce sont 719 152€ qui ont bénéficié aux jeunes du territoire suivis par la Mission Locale.

L'enveloppe moyenne en PACEA par jeune pour notre Mission Locale représente en 2025 : 345€ pour 93 bénéficiaires.

LES CHEQUES MOBILITE

Objectif :

Lancé en 1998 par la Région Ile-de-France, le dispositif « Chèques Mobilité » permet de sécuriser les parcours d'insertion professionnelle des jeunes suivis par la Mission Locale. D'une valeur de 4 ou 8 euros, ces titres sont destinés à couvrir les frais de déplacement liés à des démarches d'insertion professionnelle.

Le chèque mobilité est une aide qui sert à couvrir les frais de transport des jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche d'insertion professionnelle.

L'aide accordée est valable pour une durée de 3 mois renouvelable une fois et représente un taux de 80% du coût total.

Une demande de financement de titres de transport doit être prescrite par la Mission Locale et sous certaines conditions, l'aide peut être portée à 100 %.

En 2026 une nouvelle procédure d'attribution va être mise en place afin de permettre une distribution dématérialisée des chèques mobilité.

178 aides aux transports accordées

Soit un total de 10 664€
pour une valeur des titres de transport de 13 520 €

LES CHEQUES SERVICE

Objectif :

Les chèques service sont des aides ponctuelles pouvant être délivrées par la Mission Locale, sous certaines conditions, afin de répondre à des besoins urgents des jeunes accompagnés. Ils permettent notamment de faire face à des dépenses de première nécessité comme l'alimentation ou les produits d'hygiène.

L'attribution des chèques service est étudiée par les conseillers en fonction de la situation du jeune et de l'urgence du besoin.

Pour l'année 2025 la Mission Locale a distribué **90 aides** pour une valeur de 4 360 €



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

L'O2R

L'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R)

L'Offre de Repérage et de Remobilisation (O2R) est un dispositif national destiné aux publics les plus éloignés de l'emploi, dits « invisibles », c'est-à-dire sans accompagnement ou sans contact récent avec les acteurs du Réseau pour l'Emploi. Il s'inscrit dans une logique « d'aller vers » afin de recréer du lien et favoriser le retour vers un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ce projet est mené en partenariat avec la Mission Locale des Bords de Marne afin de renforcer les actions de proximité et le repérage des jeunes éloignés des dispositifs d'accompagnement.

Quel public cible pour l'O2R ?

Le dispositif s'adresse aux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, sans nécessité d'avoir déjà un projet défini. L'objectif est de recréer un lien et de proposer un accompagnement progressif et adapté à leurs besoins.

Comment fonctionne l'O2R ?

Le dispositif propose :

- une écoute bienveillante, anonyme et sans jugement ;
- des activités sportives, culturelles ou citoyennes favorisant le lien social ;
- un accompagnement progressif pour reprendre confiance en soi ;
- une orientation progressive vers les offres de service de la Mission Locale et vers les partenaires locaux lorsque le jeune est prêt ;
- un suivi respectueux du rythme et des choix de chacun.

Une aide financière en cours de mise en place

Dans le cadre du développement du dispositif, des démarches sont actuellement engagées afin de permettre aux jeunes accompagnés de bénéficier, sous conditions, d'une aide financière venant soutenir leur parcours de remobilisation et d'insertion.

Quels sont les objectifs de l'O2R ?

- recréer du lien avec les jeunes en situation d'isolement ou de rupture ;
- favoriser la remobilisation et l'autonomie ;
- permettre une reprise progressive des démarches d'insertion ;
- accompagner le jeune vers un parcours adapté à sa situation.

Au cours de l'année 2025, 42 contrats ont été contractualisés par la Chargée de mission O2R.

8%

Dont sorties en emploi ou formation %

52%

Part des mineurs

59%

Part des femmes

24%

Part des QPV

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

LE PACEA

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Le PACEA constitue un cadre contractuel d'accompagnement des jeunes, adaptable et modulable en fonction de la situation et des besoins de chacun.

Quel public cible pour le PACEA ?

Les jeunes prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement.

Quelles modalités d'entrée dans le PACEA ?

Le PACEA est un accompagnement contractualisé, construit à partir d'un diagnostic partagé avec le jeune. Il se déroule en phases successives, de durée variable, pouvant inclure des actions de formation, des immersions en milieu professionnel ou d'autres démarches adaptées à la situation du jeune, dans la limite de 24 mois.

Chaque phase est définie avec des objectifs précis et fait l'objet d'une évaluation au terme de celle-ci, afin d'apprécier la progression vers l'emploi, la formation et l'autonomie.

L'entrée dans le PACEA est formalisée par la signature d'un contrat d'engagement avec la Mission Locale.

Quels motifs de sortie du PACEA ?

Le PACEA peut prendre fin avant l'échéance des 24 mois dans plusieurs situations :

- réorientation vers un autre dispositif d'accompagnement (CEJ, RSA, etc.) ;
- autonomie du jeune considérée comme acquise au regard de l'évolution de sa situation ;
- limite d'âge atteinte + de 26 ans ;
- demande expresse du bénéficiaire ;
- non-respect des engagements contractuels.

L'acquisition de l'autonomie est évaluée lors des entretiens de bilan réalisés à l'issue de chaque phase d'accompagnement. Lorsque la situation du jeune ne nécessite plus d'accompagnement renforcé, la fin du parcours est décidée avec lui.

Le PACEA ouvre-t-il droit à une allocation financière ?

En fonction de la situation et des besoins du jeune, une allocation peut être accordée afin de soutenir ponctuellement sa démarche d'insertion vers et dans l'emploi et l'autonomie. Cette aide n'a pas le caractère d'un revenu de subsistance et son versement n'est pas automatique ; il est conditionné à la participation effective du jeune aux actions prévues et à l'absence de rémunération (emploi, stage) ou d'autre allocation pour la même période. Le montant mensuel de l'allocation est plafonné au montant forfaitaire du RSA pour une personne seule hors forfait logement ; au 1er avril 2026, ce plafond correspond à 651,69 €.

Au cours de l'année 2025, 243 PACEA ont été contractualisés par les conseillers de la Mission Locale des Portes de la Brie.

20%

Dont sorties en emploi ou formation %

5%

Part des mineurs

49%

Part des femmes

15%

Part des QPV

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

LE CEJ

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Est un dispositif d'accompagnement intensif destiné à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, à la formation et à l'autonomie remplaçant la Garantie Jeunes. Il a été mis en place le 1er mars 2022 dans la continuité du plan « Un jeune, une solution ».

Quel public cible ?

Le CEJ s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap, sans emploi durable ni formation, et souhaitant s'engager activement dans un parcours d'insertion.

Quels sont les objectifs ?

Le CEJ propose un parcours personnalisé de 6 à 12 mois permettant au jeune de :

- construire et valider son projet professionnel ;
- identifier et valoriser ses compétences ;
- découvrir le monde du travail et gagner en autonomie.
- accéder à des expériences professionnelles, immersions ou formations ;
- être accompagné dans sa recherche d'emploi ou d'alternance ;

Comment se déroule le CEJ ?

- un accompagnement individualisé par un conseiller référent ;
- un programme intensif d'activités de 15 à 20 heures par semaine ;
- des ateliers collectifs, des immersions professionnelles, des solutions structurantes et des actions partenariales.

L'accompagnement s'organise autour de trois phases :

- une phase « Starter », centrée sur la cohésion de groupe, l'accès aux droits, les techniques de recherche d'emploi et la construction du projet professionnel ;
- une phase « Booster », proposant des ateliers ciblés selon les besoins du jeune : emploi, alternance, formation, PMSMP, service civique, recrutement ou mobilité ;
- une phase individualisée, menée tout au long du parcours avec le conseiller référent afin d'adapter le plan d'action à la situation et aux objectifs du jeune.

Le CEJ ouvre-t-il droit à une allocation financière ?

Le CEJ ouvre droit à une allocation mensuelle versée sous conditions de ressources et de respect des engagements du contrat. **Une aide pouvant aller jusqu'à 566.17€**

**Au cours de l'année 2025, 218 jeunes ont contractualisé un CEJ,
Jeunes répartis sur 11 groupes de janvier à novembre.
11 parcours ont été prolongés.**

ZOOM SUR LES ATELIERS 2025

La Mission Locale propose différents ateliers collectifs tout au long du parcours du jeune, ateliers qui se déroulent en présentiel au sein de la Mission Locale. Ces temps collectifs permettent d'aborder plusieurs thématiques liées aux 7 champs d'intervention des Missions Locales : emploi, formation, orientation professionnelle, logement, santé, mobilité, citoyenneté, culture loisirs et sports.

Les ateliers ont pour objectif de favoriser les échanges, le partage d'expériences et l'acquisition de compétences utiles dans les démarches du quotidien et dans la construction du projet professionnel. Ils constituent également un moyen de renforcer la cohésion de groupe et au développement personnel, l'objectif étant de leur donner un maximum « d'outils » utiles à leur insertion socioprofessionnelle.

Programme des ateliers collectifs :

- Atelier citoyenneté sous forme de jeu « REPUBLIXXL » ateliers sur l'accès au droit, atelier budget animés avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) du Val-de-Marne
- Atelier logement
- Atelier droit du travail et accompagnement à la première déclaration d'impôt
- Ateliers sur l'alternance animé par l'ANAF
- Atelier techniques de recherche d'emploi et d'alternance
- Atelier de présentation des dispositifs de formation et de recherche de formation
- Atelier « Construire et valider son projet professionnel » CV, lettre de motivation et simulations d'entretiens en partenariat avec l'association ECTI (3 ateliers consécutifs)
- Atelier de présentation de l'EITI « L'Accélérateur »
- Atelier débat d'idées animé par le Point Ecoute de Champigny
- Ateliers bien dans sa tête et dans son corps animés par l'association Nour.
- Atelier de recherche de solution PMSMP / service civique et atelier « Qu'est-ce que la PMSMP et le service civique ? »
- Ateliers les stéréotypes de genre dans les relations personnelles et interpersonnelles animé par le Centre Municipal de Soins de Villiers sur Marne.



NOUVEAUX ATELIERS

En 2025, de nouveaux ateliers ont été développés afin de répondre au plus près des besoins des jeunes accompagnés. Certains ateliers sont animés par les professionnels de la Mission Locale, tandis que d'autres sont proposés en partenariat avec des intervenants et acteurs du territoire.

Parmi les nouvelles actions mises en place figurent notamment

- Une activité sportive et l'opportunité de faire un stage avec le club de rugby UBM 94,
- des temps d'échange autour de la santé mentale ont également été proposés avec les Ambassadeurs de la Santé Mentale,
- des ateliers de prévention des risques liés aux addictions animé par VISA 94.
- des ateliers avec casques virtuel Métiers 360° permettant aux jeunes de découvrir différents secteurs professionnels de manière immersive.

L'APPLICATION CEJ

Nous avons rendu son utilisation obligatoire pour tous les jeunes entrant en CEJ afin de renforcer l'interaction entre jeunes et conseiller et d'autonomiser les jeunes dans leurs parcours d'insertion professionnelle.



L'application CEJ dispose :

- D'une messagerie sécurisée permettant aux conseillers et aux jeunes d'échanger des messages, d'envoyer des pièces jointes ainsi que des liens URL, avec des notifications à chaque nouveau message.
- D'un agenda offrant aux jeunes une visibilité sur leurs rendez-vous, ateliers et informations collectives programmés par la Mission Locale, avec des rappels à J-7 et la veille de leurs rendez-vous.
- D'un module actions permettant aux conseillers, mais aussi aux jeunes, de créer et suivre des actions en lien avec les objectifs définis dans leur parcours d'accompagnement. Par exemple : effectuer des candidatures spontanées, mettre à jour son CV ou réaliser des démarches liées à l'emploi.
- D'un module événements donnant accès aux événements organisés par la Mission Locale ainsi qu'aux événements extérieurs susceptibles d'intéresser les jeunes accompagnés, avec la possibilité d'identifier les événements auxquels ils sont inscrits.
- D'un module offres permettant aux jeunes de rechercher des offres d'emploi, d'alternance, d'immersion professionnelle ou de service civique. Les jeunes peuvent également sauvegarder des offres, les mettre en favori et créer des alertes correspondant à leurs critères de recherche.
- D'un module découverte des métiers permettant aux jeunes d'explorer différents métiers en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur projet professionnel, à partir d'un questionnaire dédié.
- D'une boîte à outils regroupant des informations et ressources utiles sur différents dispositifs et services : missions de bénévolat, recherche de mentor, accès à la formation, aides financières, construction de CV, accompagnement vers l'emploi, etc.



TYPLOGIE DU PUBLIC CEJ 2025

Femme
43%

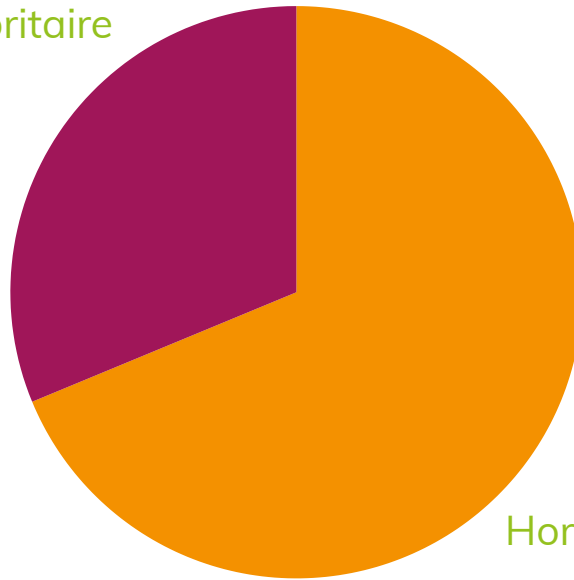


Homme
57%



ZONE D'HABITATION

Quartier prioritaire
31,3%



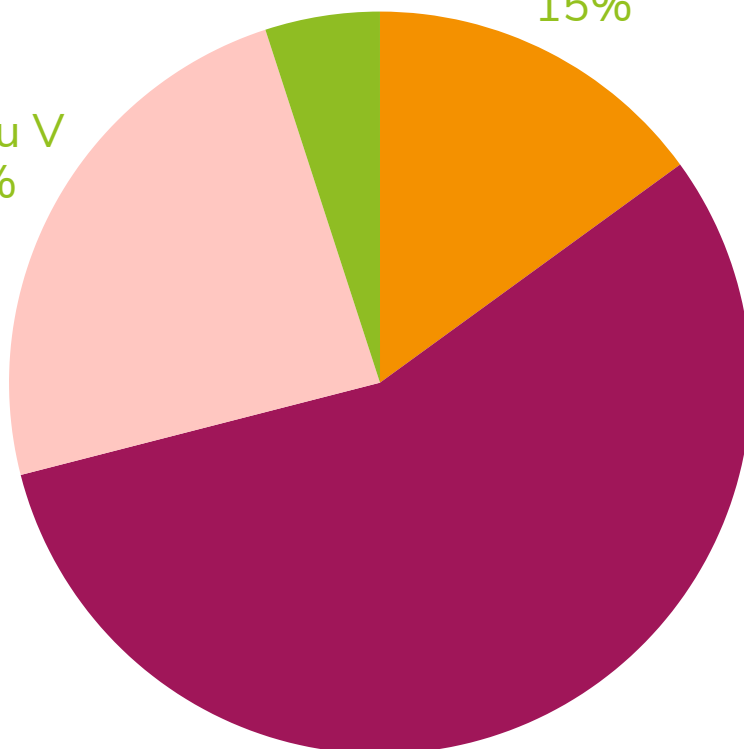
Hors zone prioritaire
68,8%

NIVEAU SCOLAIRE

Niveau V
24%

Niveau VI
5%

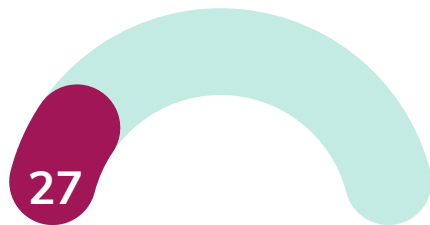
Niveau III+
15%



Niveau IV
56%

LES SOLUTIONS

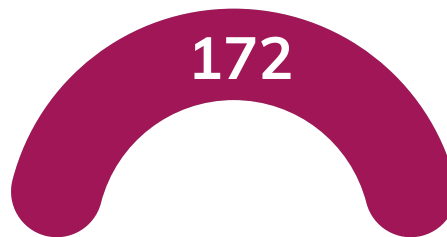
CDI



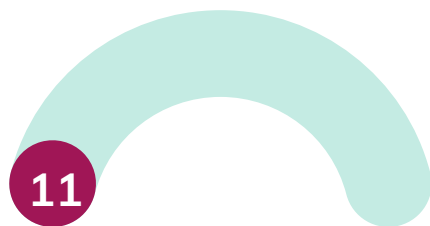
AUTO-
ENTREPRENEUR



CDD / INTÉRIM /
SAISONNIER / INSERTION



CONTRAT EN
ALTERNANCE



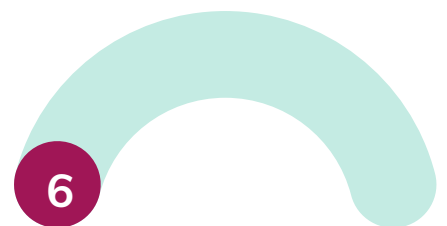
IMMERSION EN
ENTREPRISE : PMSMP



FORMATION



SCOLARITÉ / RETOUR
FORMATION INITIALE



SERVICE CIVIQUE
BENEVOLAT



ACCOMPAGNEMENT
SPÉCIFIQUE EXTERNE



UN CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE ADAPTÉ : LE PROJET EN CONSORTIUM « CEJ UP »

Contexte :

Depuis la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), l'État a souhaité renforcer l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi et exposés à des risques d'exclusion sociale et professionnelle, tout en conservant un dispositif ouvert à l'ensemble des jeunes engagés dans une démarche d'insertion.

Ces jeunes, souvent désignés comme « invisibles » ou en situation de rupture, peuvent accéder à un Contrat d'Engagement Jeune adapté à leur niveau de disponibilité et à leur capacité à s'inscrire dans un accompagnement renforcé. Cette modalité du CEJ cible en priorité les jeunes éloignés des institutions et, plus largement, des dispositifs de droit commun.

Différents facteurs peuvent être à l'origine de ces parcours de rupture. Ces jeunes présentent fréquemment des situations de repli sur soi, de décrochage ou de défiance envers les institutions, souvent en lien avec des expériences d'échec répétées, des problématiques addictives ou une implication dans des activités relevant de l'économie informelle.

Ils sont généralement confrontés à plusieurs freins qui limitent leur accès à une insertion durable : difficultés financières, faible niveau de qualification, charges familiales précoces, troubles cognitifs, problèmes de mobilité ou encore isolement social.

C'est dans ce contexte que l'État a fait appel à des opérateurs privés, tels que des organismes de formation ou des structures d'insertion par l'activité économique, afin d'apporter une réponse complémentaire en partenariat avec les Missions Locales et les acteurs locaux (clubs de prévention, services municipaux, associations locales reconnues).

Soucieuse de proposer un accompagnement adapté aux besoins de tous les jeunes de son territoire, la Mission Locale a souhaité s'inscrire dans cette dynamique dès la première vague des projets CEJ en rupture en 2022.

6 mois pour faire décoller ton projet pro

AIDE FINANCIÈRE POUVANT ALLER JUSQU'À 528€/MOIS POUR T'AIDER À FAIRE DÉCOLLER TON PROJET!

Comment ça marche ?

- 1 On fait le point sur tes rêves pro & tes besoins
- 2 On met en place le plan d'action pour concrétiser ton projet
 - Trouver ta voie professionnelle ?
 - Passer le permis de conduire ?
 - Trouver un logement ?
 - Travailler ? Te former ? Te lancer dans l'entrepreneuriat ?
 - Devenir autonome dans toutes tes démarches
- 3 Une coach dédiée t'accompagne chaque mois pour réaliser tes objectifs
- 4 Et hop, tu concrétises ton projet pro ! (CDI, alternance, service civique, entrepreneuriat...)

*Le montant de l'allocation varie en fonction de l'âge, de la situation fiscale et du lieu de résidence.

UN PROGRAMME FINANCÉ PAR
LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PAYSAN, DU PÊCHEUR ET DE LA PÊCHE
L'ACCÉLÉRATEUR
CEJ UP L'ACCÉLÉRATEUR STAFFME.FR
WWW.LACCÉLÉRATEUR.STAFFME.FR
07 50 52 73 40

Fort de ces premières expériences, la Mission Locale a souhaité élargir ce contrat d'engagement jeune en rupture à l'ensemble des jeunes de son territoire avec un nouveau porteur issu du monde de l'insertion par l'activité économique en 2025 : le projet CEJ UP en partenariat avec l'Accélérateur du Val de Marne, l'Escale Boxing Club, Emmaüs Synergie et l'Association Nour.

En 2025, la Mission Locale a enregistré 131 candidatures au dispositif et a permis l'intégration de 51 jeunes. À la fin de l'année, 7 jeunes étaient encore engagés dans leur parcours CEJ'UP et 2 intégrations supplémentaires étaient programmées.

UN PROJET LOCAL DE COOPERATION AVEC FRANCE TRAVAIL

France Travail et la Mission Locale des Portes de la Brie développent depuis plusieurs années un partenariat étroit au service des jeunes du territoire.

Depuis 2025, cette dynamique partenariale s'inscrit pleinement dans le cadre du Réseau pour l'Emploi (RPE), dont France Travail et les Missions Locales constituent des acteurs majeurs.

La signature du Projet Local de Coopération témoigne de la volonté commune de France Travail et de la Mission Locale des Portes de la Brie de renforcer leurs coopérations au service des jeunes du territoire.

Cette coopération s'appuie sur une répartition claire des publics en fonction de leurs besoins. Les jeunes nécessitant un accompagnement social ou socioprofessionnel renforcé, ainsi que les mineurs, sont orientés vers la Mission Locale afin de bénéficier d'une approche globale de l'accompagnement. Selon l'analyse de la situation de chaque jeune, des orientations peuvent être réalisées vers le partenaire le plus à même de répondre à ses besoins. Cette organisation garantit à chacun un accompagnement personnalisé et adapté, favorisant une insertion durable dans la vie professionnelle et sociale.

En 2025, 141 jeunes ont été orientés vers la Mission Locale.

LES TASK FORCE ENTREPRISE

En tant qu'opérateur du réseau pour l'emploi, la Mission Locale fait partie de la Task force entreprise du T11 portée par France Travail de Chennevières sur Marne et de la Task force entreprise du T10 portée par France Travail de Champigny sur Marne.

La Task Force Entreprise constitue un levier essentiel de rapprochement entre les jeunes et le monde économique. Son objectif est de développer des partenariats durables avec les entreprises du territoire afin de multiplier les opportunités d'emploi, de formation et d'alternance, tout en répondant aux besoins de recrutement des employeurs. Elle permet également de sensibiliser les jeunes aux réalités du marché du travail et de favoriser leur insertion professionnelle durable.

Les partenaires du réseau pour l'emploi qui participent aux travaux d'installation de la Task force sont : Le Cap Emploi, Le Conseil Départemental, La DRIETS, Les agences de France Travail, Les Missions locales, Les Territoires (PEMP et GPSEA)

LE PARRAINAGE

L'ENERGIE NOUVELLE VERS L'INSERTION ET L'EMPLOI DES JEUNES

Objectif :

Le parrainage est un accompagnement complémentaire proposé aux jeunes suivis par la Mission Locale. Il vise à faciliter des rencontres entre les jeunes et des personnes ressources bénévoles, engagées à leurs côtés. Les jeunes ayant des difficultés personnelles sont prioritaires.

Dans cette démarche de médiation, le parrain agit comme une personne relais : il soutient le conseiller dans ses missions, redynamise l'accompagnement et apporte une énergie nouvelle pour favoriser l'insertion des jeunes.

Description de l'action :

Les parrains/marraines rencontrent régulièrement leur filleul à la Mission Locale. La fréquence de ces rencontres est variable suivant l'avancée de la relation et de l'insertion du jeune. Les contacts ont également lieu par téléphone et par mail voire, parfois, en visioconférence. Les parrains/marraines animent des ateliers collectifs.

Le portage de l'action est assuré par la direction de la Mission Locale. Le réseau de parrain / marraine est coordonné et animé par directrice adjointe, elle-même coordinatrice du CEJ. A ce titre, tous les conseillers de la Mission Locale sont bien au fait du parrainage et sont encouragés à solliciter eux-mêmes nos parrains / marraines directement.

Conclusion

Le parrainage renforce l'accompagnement des jeunes, il permet la diversification des interlocuteurs. Il est fondé sur l'idée que les rapports entre générations et entre milieux socio-professionnels différents sont, non seulement possibles, mais fructueux. Le « parrain » ou la « marraine » conseille et soutient la démarche du jeune filleul chercheur d'emploi en lui apportant son expertise de terrain. Il partage un temps d'échanges riche avec l'équipe et rehausse la qualité de service de mission locale.

Ainsi on constate que les résultats en matière d'emploi et de formation sont globalement satisfaisants, avec un taux de sorties positives atteignant 49%.

La recherche de nouveaux bénévoles est indispensable au renouvellement et au dynamisme de cette action au sein de la Mission Locale

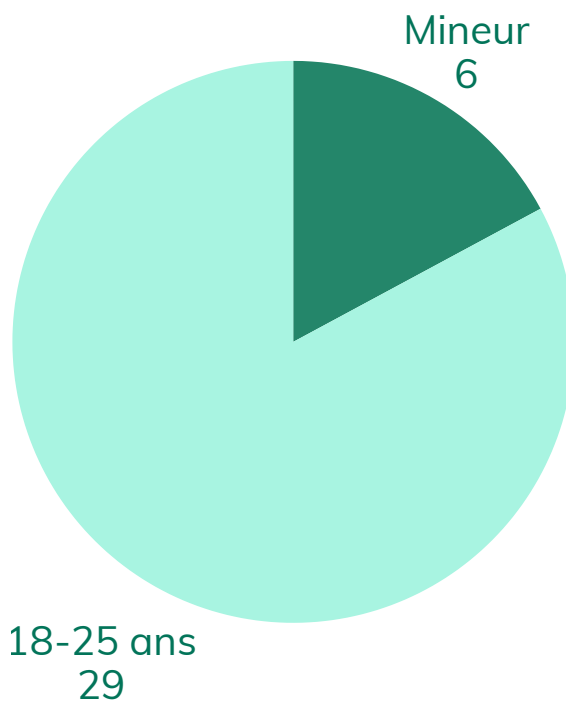
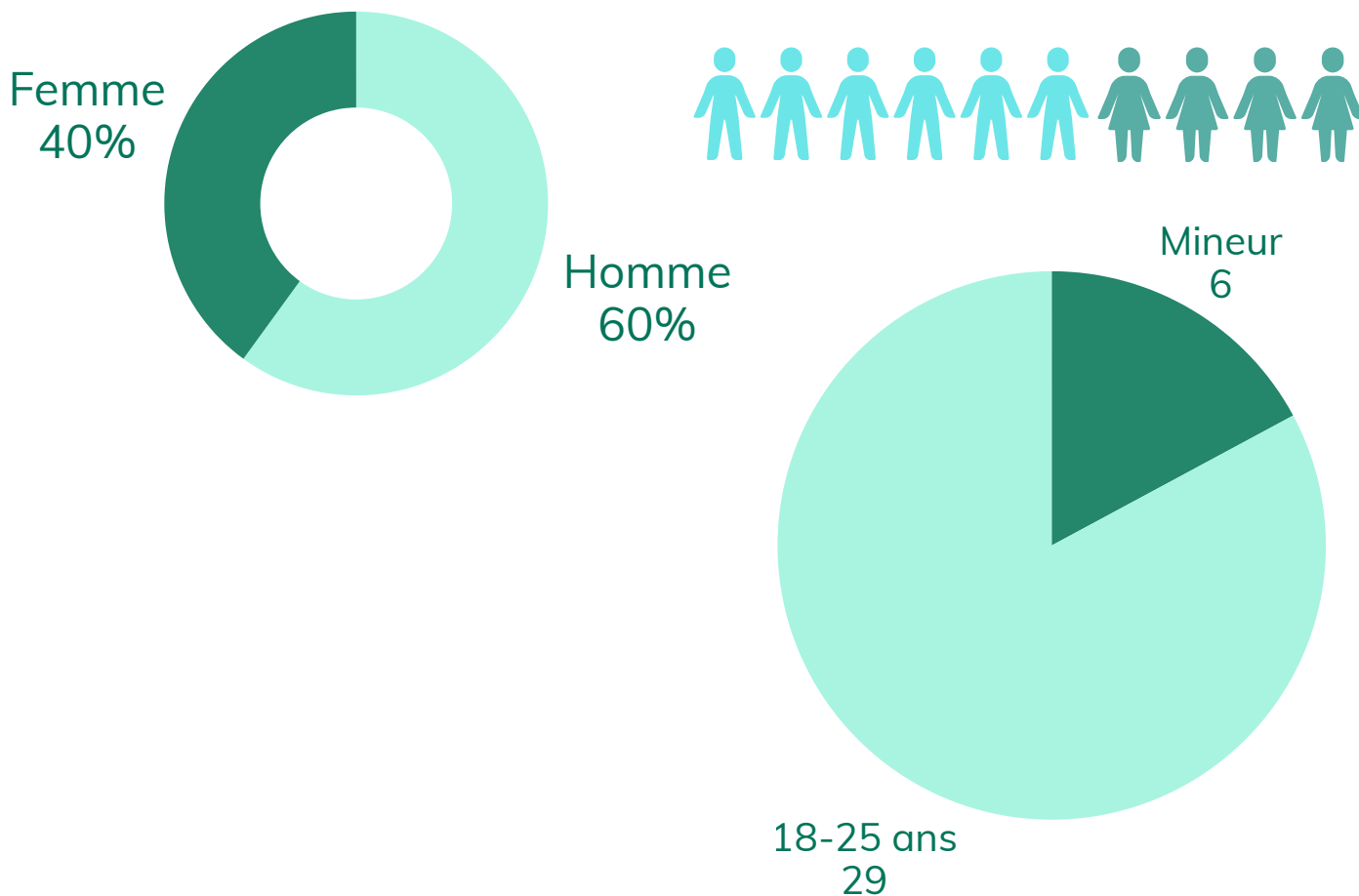
Le parrainage est une véritable plus-value pour les jeunes et pour les conseillers. Il complète harmonieusement l'accompagnement habituel du conseiller. Il peut favoriser l'accès à la formation, l'apprentissage, l'emploi ou même le maintien dans l'emploi. Le parrainage est devenu avec le temps une offre de service citoyenne qui a fait ses preuves.

Nos parrains / marraines apportent une richesse humaine avant tout, leur vécu, leurs compétences. Ils écoutent, encouragent, remotivent nos jeunes le cas échéant. Ils offrent le plus souvent à nos jeunes un nouveau regard sur eux-mêmes de manière bienveillante et sans jugement.

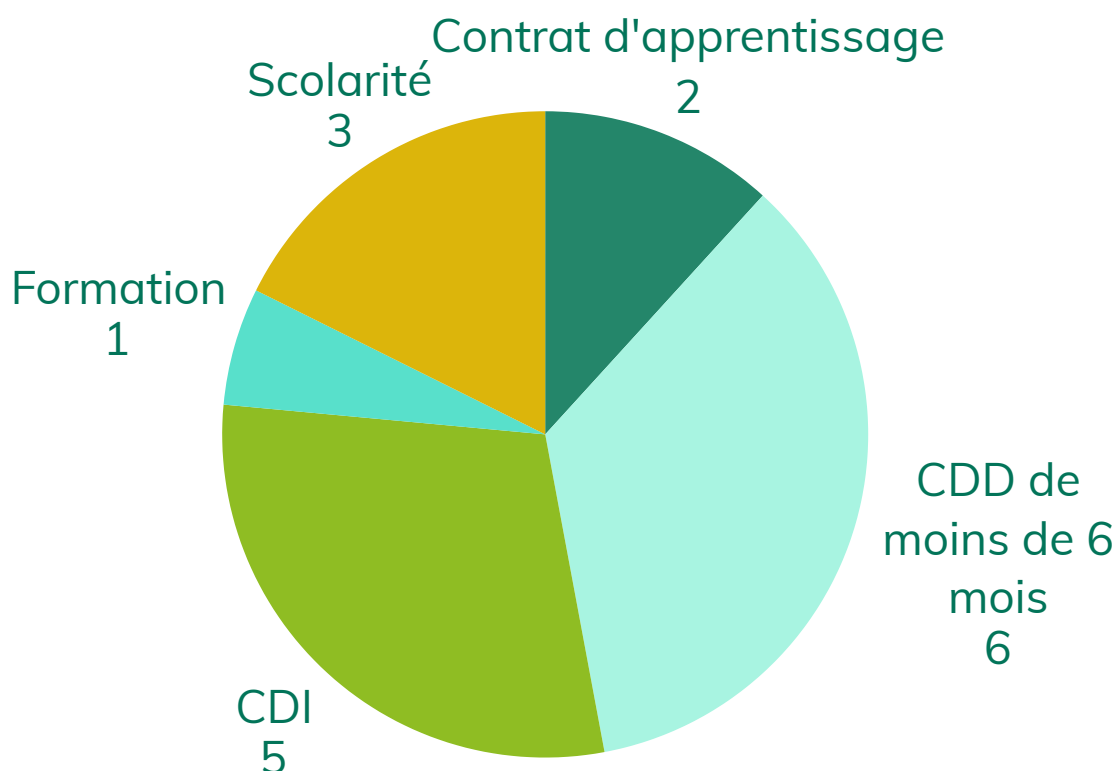
Nos parrains / marraines bénéficient tous d'une petite formation d'accueil qui rappelle le cadre d'intervention générale, les fondamentaux du principe même du parrainage. Nous donnons à nos parrains / marraines toutes les informations utiles qu'ils peuvent avoir besoin : les missions essentielles de la Mission Locale, les rôles du conseiller dans le parcours d'un jeune et bien entendu le rôle du parrain / marraine dans cette nouvelle relation triangulaire. L'idée principale étant avant tout que le parrain / marraine comprenne bien son champ d'intervention et en détermine bien les limites fixées par avance.

TYPLOGIE DU PUBLIC

En 2025, 35 jeunes résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) à Villiers-sur-Marne ont bénéficié du dispositif de parrainage.



LES SOLUTIONS À LA SORTIE





FORMATION ET OBLIGATION DE FORMATION

L'ACCES A LA FORMATION

L'orientation et l'accompagnement des jeunes en formation est un acte fondamental qu'exercent les conseillers de la Mission Locale au quotidien. Avec le temps les conseillers développent une véritable expertise pour identifier et proposer le dispositif d'insertion et formation le plus adapté et le plus accessible d'un point de vue pédagogique et géographique. De fait les conseillers de la Mission Locale ont une bonne connaissance des dispositifs régionaux en terme d'objectifs, durée moyenne, contenu, prérequis, et prestataires sur leur territoire.

Concrètement, le conseiller reçoit le jeune, écoute sa demande, l'aide à réfléchir sur son projet d'insertion, le conseille et l'oriente vers le dispositif le plus adapté à ses besoins. Pour y parvenir chaque conseiller se sert des outils mis à sa disposition en particulier : Ouiform et Oriane Ile de France.

Mais la solidité du partenariat de la Mission Locale avec les organismes de formation conventionnées est aussi un des facteurs de réussite de l'orientation d'un jeune en formation. Il participe à la connaissance de l'offre locale des formations conventionnées.

De par sa compétence le Conseil Régional d'Ile-de-France finance et conventionne la majeure partie des formations gratuites et rémunérées existantes de nos jeunes en demande d'insertion.

PRESCRIPTION ET ENTRÉES EN FORMATION DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE EN 2025

NOMBRE DE JEUNES CONCERNÉS

Au cours de l'année, 118 prescriptions liées à la formation ont été faites par les conseillers de la Mission Locale.

RÉSULTATS OBTENUS

76 jeunes ont effectivement accédé au moins à une formation. Ce qui s'est traduit par 77 situations de formation.

Afin d'être force de propositions pour nos jeunes et de les mobiliser, nous nous sommes donnés pour objectif de faire intervenir des centres de formations et CFA sur le principe « aller vers » en les faisant intervenir directement au sein de la Mission Locale.

En 2025, sont intervenus :

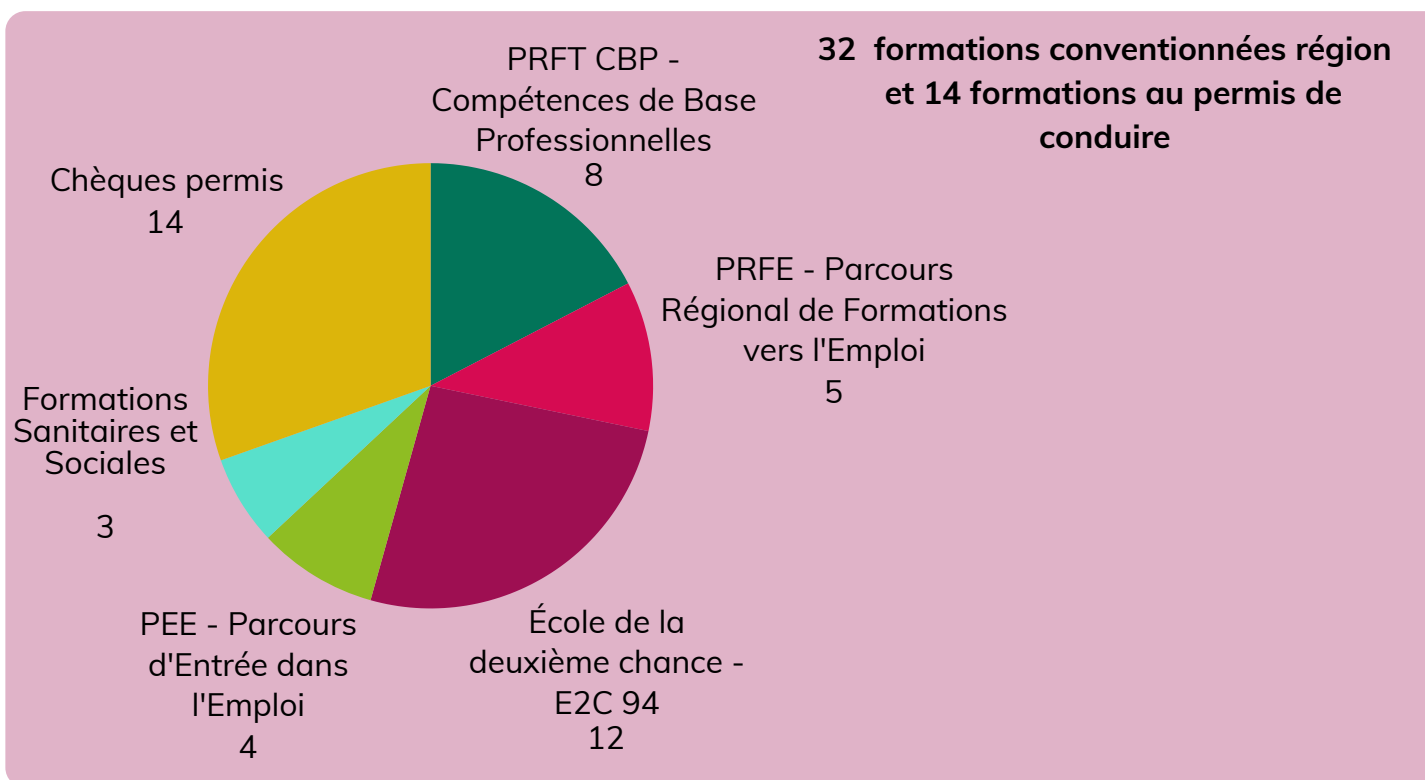
- Impact Confiance L'Ecole de la deuxième chance E2C de Rosny-sous-Bois ;
- l'EPIDE de Montry;
- Astrolabe formation ;
- Ressources Formation,
- Konexio

Résultats observés

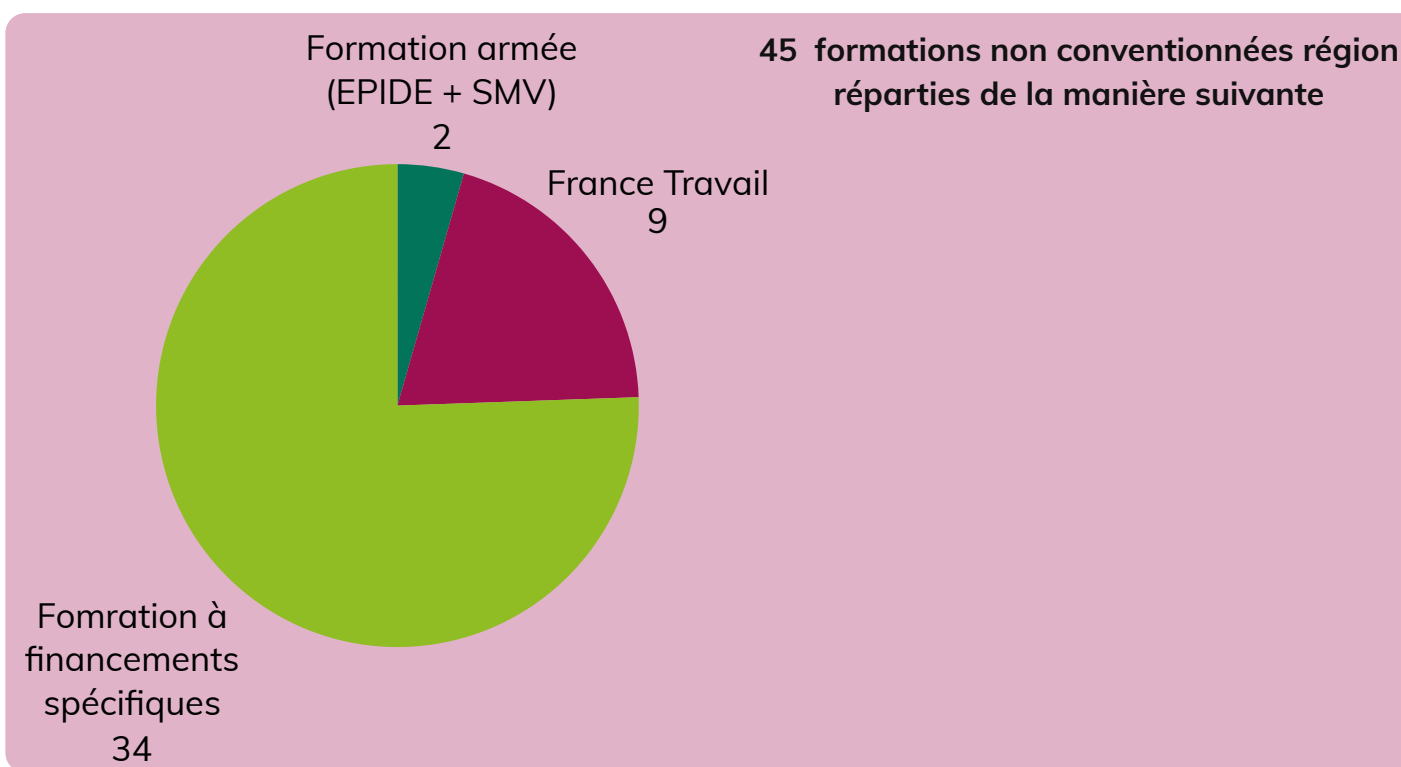
Plusieurs jeunes ont été reçus en entretien par les partenaires après leur présentation, certains ont pu démarrer des parcours avec eux.

LES FORMATIONS CONVENTIONNÉES

REGION



LES FORMATIONS NON CONVENTIONNÉES



OBLIGATION DE FORMATION DES JEUNES DE 16 A 18 ANS ET DECROCHAGE SCOLAIRE

La prévention du décrochage scolaire a été renforcée par la mise en œuvre de l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans. Cette mesure vise à garantir qu'aucun jeune ne demeure sans solution en lui permettant d'être scolarisé, engagé dans un parcours de formation ou en situation d'emploi.

Obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans :

Tout jeune entre 16 et 18 ans devra se trouver :

Soit dans un parcours scolaire, en formation ou en apprentissage : le parcours scolaire pourra se faire dans tout établissement du second degré, y compris les établissements privés sous contrat et ceux de l'enseignement agricole, et de l'enseignement supérieur.

- Soit en parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.
- Soit en emploi.
- Soit en service civique.

Les Missions Locales au cœur de l'obligation de formation et du décrochage scolaire

Les Missions Locales sont chargées par le Gouvernement, de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement. Elles exercent cette nouvelle fonction en lien étroit avec les autres acteurs impliqués au sein de la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux décrocheurs).

La PSAD réunit au grand complet les établissements scolaires de notre territoire (lycées, lycées professionnels, collèges, établissements agricoles) publics et privés, mais aussi des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres d'information et d'orientation (CIO), la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), les Missions Locales (ML), des collectivités territoriales (région, département et de leurs services intervenant dans les champs de l'éducation, la formation ou l'insertion) et des associations qui agissent pour lutter contre le décrochage et les interruptions de formations.

Plusieurs sources de repérage :

L'éducation Nationale repère les jeunes scolarisés ne respectant pas l'obligation de formation mais aussi des jeunes de plus de 18 ans en décrochage scolaire. Notre Mission Locale avec le CIO organise un entretien. Si le jeune est mineur, il est convoqué avec son représentant légal.

L'objectif de cet entretien est de proposer au jeune une solution qui peut être soit un retour en scolarité soit un accès à un dispositif d'accompagnement ou d'insertion

Les jeunes peuvent être également repérés par les campagnes des décrocheurs scolaires, des partenaires institutionnels (ASE, PJJ CCAS SPE...) mais aussi par des actions hors les murs. Des parents ou des jeunes peuvent également se présenter directement à la Mission Locale.

POUR LES JEUNES INCONNUS DE NOTRE MISSION LOCALE :

Suite aux différentes campagnes de décrocheurs en 2025 :
107 jeunes concernés par l'obligation de formation ont été contactés.

Nous prenons contact soit par téléphone soit par courriel avec le jeune ou son représentant légal. Cette prise de contact a pour objectif d'informer notamment sur l'obligation de formation mais aussi sur le rôle de la Mission Locale et de proposer un rendez-vous.

Dans le cadre de l'obligation de formation, suite à la première prise de contact, des parents ont appelé la Mission Locale soit pour nous informer que leur enfant est en situation, soit pour prendre un rendez-vous.

En cas de non réponse, un deuxième courrier est envoyé avec une convocation à un rendez-vous rappelant l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans.

EXEMPLE DU COURRIEL ENVOYÉ AUX PARENTS



Le Plessis Tréville le 21 novembre 2025

Objet : Obligation de formation des 16-18 ans

Madame, Monsieur,

Les Missions Locales accompagnent les jeunes dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle et sont aujourd'hui garantes d'un suivi renforcé des mineurs afin qu'ils puissent réussir leur entrée dans la vie d'adulte.

Dans le cadre de l'obligation de formation des 16-18 ans, les Missions locales ont été chargées de contacter les anciens élèves de l'Éducation nationale qui auraient arrêté leur scolarité prématurément.

A ce jour, votre enfant mineur [REDACTED] serait encore, selon une information fournie par l'éducation nationale, sans affectation scolaire ou apprentissage. Il se peut que cette information ne soit plus d'actualité.

Si votre enfant est toujours en recherche d'une re-scolarisation et / ou d'une recherche de formation ou d'alternance, **nous nous prions de nous contacter afin de convenir d'un rendez-vous avec un conseiller de la Mission Locale de votre commune**, afin de faire le point sur la situation de votre enfant et d'envisager les solutions les plus adaptées.

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou sur l'adresse email de contact :

contact@portesdelabrie.org indiquez en objet « **Obligation de formation 16-18** »

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Renaud STEFFEN, Directeur



LA RELATION ENTREPRISE

L'OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES

L'année 2025 a été dédiée à renforcer les liens entre les jeunes et les entreprises. Différentes initiatives ont été mises en place pour favoriser l'intégration professionnelle des jeunes en créant des partenariats solides avec les entreprises locales. Ces actions visent à créer des opportunités de rencontres et d'échanges enrichissants entre les jeunes et les professionnels.

Notre engagement auprès des entreprises

Notre engagement est d'accompagner les entreprises à chaque étape de leurs recrutements :

- identifier leurs besoins en recrutement ;
- proposer des profils adaptés ;
- organiser des rencontres entre les employeurs et les jeunes ;
- assurer un suivi des jeunes afin de favoriser leur intégration durable au sein de l'entreprise.

La Mission Locale développe également d'autres formes d'engagement auprès des entreprises à travers plusieurs actions :

- La prestation des métiers : permettre de donner envie, de valoriser certains secteurs d'activité et de rendre les métiers plus accessibles aux jeunes ;
- Les immersions en entreprise : un excellent moyen de découvrir un métier, de confirmer un projet professionnel et de sécuriser les recrutements ;
- Le parrainage : un engagement valorisant pour les professionnels, avec un réel impact humain dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

Notre communication à destination des entreprises

Afin de renforcer la visibilité de son offre de services auprès des employeurs, nous avons déployé une nouvelle plaquette de communication dédiée aux entreprises, mettant en avant son accompagnement et les solutions qu'elle propose pour répondre à leurs besoins en recrutement.



**Mission Locale
des Portes de la Brie
ILE-DE-FRANCE**

La Mission Locale accueille sans condition tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap engagés en CEJ). L'accompagnement est modulé selon les besoins, avec un suivi renforcé pour ceux en difficulté, notamment en décrochage scolaire, en recherche d'emploi, de formation ou en situation de précarité, afin de favoriser leur insertion sociale, professionnelle et leur autonomie.

La Mission Locale est un acteur du RPE (Réseau Pour l'Emploi).

contact@portesdelabrie.org

3 Communes :

Sigé & Antenne du Plessis-Trévise 41 av. du Général de Gaulle 94420 Le Plessis-Trévise Tél. : 01 45 76 64 69	Antenne de Villiers-sur-Marne Escale 2 place Charles Trenet 94350 Villiers-sur-Marne Tél. : 01 49 41 41 66	Antenne de La Queue-en-Brie Route de Villiers - Maison Pour Tous 94510 La Queue-en-Brie Tél. : 01 56 06 32 40
--	--	---

Nos réseaux sociaux



**Mission Locale
des Portes de la Brie
ILE-DE-FRANCE**



**PARTENARIAT
GAGNANT
JEUNES -
ENTREPRISES**

contact@portesdelabrie.org

ENSEMBLE FACILITONS LA RENCONTRE

JEUNES ET ENTREPRISES

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DE LA MISSION LOCALE ?

- EN REJOIGNANT NOTRE RÉSEAU, VOUS :
- ACCÉDEZ À UN VIVIER DE JEUNES MOTIVÉS
 - VALORISEZ VOTRE MÉTIER ET VOTRE ENTREPRISE
 - PARTICIPEZ ACTIVEMENT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE LOCALE
 - CONTRIBUEZ À DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE FUTURS COLLABORATEURS



Objectif

UN PARTENARIAT GAGNANT : IDENTIFIEZ ET INTÉGREZ VOS FUTURS TALENTS
POUR RENFORCER DURABLEMENT VOS ÉQUIPES.

NOTRE ENGAGEMENT À VOS CÔTÉS

- LA MISSION LOCALE VOUS ACCOMPAGNE À CHAQUE ÉTAPE AVEC UN SERVICE ENTIÈREMENT GRATUIT :
- IDENTIFICATION DE VOS BESOINS
 - PROPOSITION DE PROFILS ADAPTÉS
 - ORGANISATION DES RENCONTRES
 - SUIVI DES JEUNES ET DES INTÉGRATIONS

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR VOUS FAIRE GAGNER DU TEMPS ET
SÉCURISER VOS RECRUTEMENTS

Notre chargée relations entreprises :
Héloïse AUSSAT
h.aussat@portesdelabrie.org
01.49.41.41.66

1/2

NOTRE OBJECTIF :

FACILITER LA RENCONTRE JEUNES ET ENTREPRISES

ET CONSTRUIRE DES PARCOURS REUSSIS ET DES RECRUTEMENTS DURABLES

PROPOSITION D'ACTIONS SIMPLES ET CONCRÈTES

PRÉSENTER VOTRE MÉTIER :

- INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES (INDIVIDUEL OU COLLECTIF)
- PARTAGE DE VOTRE PARCOURS ET DE VOTRE EXPÉRIENCE
- RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR VOTRE MÉTIER

OBJECTIF : DONNER ENVIE ET RENDRE LES MÉTIERS PLUS ACCESSIBLES

PROPOSER UNE IMMERSION (PMSMP) :

- ACCUEILLIR UN JEUNE EN SITUATION RÉELLE
- LUI PERMETTRE DE DÉCOUVRIR UN MÉTIER CONCRÈTEMENT
- ÉVALUER SES COMPÉTENCES ET SON SAVOIR-ÊTRE

UN EXCELLENT MOYEN DE SÉCURISER VOS RECRUTEMENTS

DEVENIR PARRAIN OU MARRAINE :

- ACCOMPAGNER UN JEUNE DANS SON PARCOURS
- PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE ET VOS CONSEILS
- AIDER À MIEUX COMPRENDRE LES ATTENTES DU MONDE PROFESSIONNEL

UN ENGAGEMENT VALORISANT, AVEC UN RÉEL IMPACT HUMAIN

En résumé

Vous gagnez du temps dans vos recrutements
Vous valorisez votre entreprise et vos métiers
Vous contribuez à l'insertion des jeunes

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DES PARCOURS RÉUSSIS ET DES
RECRUTEMENTS DURABLES

ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'Accélérateur est intervenu à plusieurs reprises au cours de l'année (27 janvier, 10 mars, 10 juillet, 27 octobre et 24 novembre) afin de présenter son dispositif EITI. Cette action vise à accompagner les jeunes éloignés de l'emploi vers une insertion durable grâce au développement d'une activité de travailleur indépendant associée à un accompagnement socioprofessionnel. Bilan du partenaire en attente.

L'ANAF est intervenue mensuellement afin d'informer les jeunes sur les opportunités offertes par l'alternance. Dans le cadre de l'action « Filme ton profil », organisée les 19, 20 et 25 février, l'ANAF a également accompagné les jeunes en recherche d'alternance dans la réalisation d'un CV vidéo, leur permettant de valoriser leur candidature et de se démarquer auprès des recruteurs.

Le 27 février s'est tenue la journée « Déjouons les stéréotypes », organisée en partenariat avec **L'Accélérateur, la Mission Locale du Plateau Briard, Noesis, Emmaüs Synergie, Rugir l'Art, Nour, la Maison de l'Adolescent de Champigny – Point Écoute, Éternelle, Konateam, Reconnect, La Cravate Solidaire et le PIAJ de La Queue-en-Brie.**

Le 10 mars, l'entreprise **Jantes Alu** est intervenue dans le cadre d'une opération de recrutement pour un poste de technicien spécialisé sur la commune du Plessis-Tréville.

Le 20 mars, **Val de Brie Emmaüs** a présenté aux jeunes le dispositif de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ainsi que les opportunités d'accompagnement vers l'emploi. Lors de l'atelier CEJ du 26 mars consacré aux métiers en tension, les jeunes participants ont été informés des opportunités de formation et des offres d'emploi dans les secteurs de la petite enfance, de la santé et de l'aide à la personne.

Le 14 avril, l'agence d'intérim **Adéquat** a animé un atelier de recrutement portant sur différents métiers : hôte de caisse, employé polyvalent, agent administratif, préparateur de commandes et cariste.

Le 6 juin, l'action **Impact Confiance**, a permis de présenter une POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle) aux métiers de vendeur et de conseiller service client en magasin.

Le 11 juin, une visite de l'entreprise **IKEA** a été organisée afin de permettre aux jeunes de découvrir les différents métiers proposés par l'enseigne.

Le 7 juillet, **Center Parcs** est intervenu pour présenter l'entreprise ainsi que les offres d'emploi disponibles pour la saison d'octobre.

Un partenariat avec le **GEIQ Île-de-France** a été mis en place au mois d'avril afin de favoriser la diffusion d'offres d'emploi dans les métiers du bâtiment auprès des jeunes accompagnés.

Le 11 septembre, **Center Parcs**, en partenariat avec les Missions Locales du Val de Marne Nord Briard, de Fontenay-sous-Bois et des Bords de Marne, ainsi qu'avec France Travail Chennevières-sur-Marne, est intervenu pour présenter l'entreprise et les offres de recrutement en cours.

L'OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES

La relation entreprise reste au cœur de notre stratégie pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Une convention trisannuelle de partenariat entre Missions Locales du territoire de l'EPT 10 a été signée fin 2024.



Cette convention partenariale a pour objectif principale de :

- Formaliser la coopération entre les Missions Locales signataires en matière de relations aux entreprises, dans le but de répondre aux besoins des publics suivis par chaque structure et d'optimiser les ressources disponibles pour les entreprises de leur territoire.

Les parties s'engagent à :

- Partager les offres d'emploi et les opportunités professionnelles recensées par chaque Mission Locale
- Organiser conjointement un événement annuel dédié à l'emploi (forum, salon ou rencontres entreprises-jeunes).
- Mutualiser les sessions de recrutement (job datings, entretiens collectifs, etc.) afin d'augmenter la visibilité des actions et faciliter l'accès aux entreprises.
- Échanger régulièrement sur les pratiques et les besoins en matière de relations entreprises dans le cadre de réunions de suivi inter-Missions Locales.

Cette dynamique partenariale s'est concrétisée en 2025 par la participation de la Mission Locale à la 14e Rencontre de l'Emploi et la 3ème rencontre de l'Apprentissage, organisée en partenariat avec la Mission Locale des Villes du Nord du Bois

Nous avons également porté l'organisation d'une session de recrutement avec Center Parcs, à laquelle les autres Missions Locales partenaires ont été associées afin de permettre à leurs jeunes de bénéficier des opportunités proposées.

Ces actions illustrent la volonté commune de mutualiser les ressources, de développer des actions interterritoriales et de renforcer l'accès des jeunes à l'emploi et à l'alternance.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

11

12

13

MEDIATRICE DE LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Dans le cadre des groupes de travail instaurés par la Commune du Plessis-Trévisé afin d'assurer le suivi opérationnel du CLSPD, le groupe « Tranquillité Publique », composé de l'ensemble des bailleurs sociaux, a constaté qu'une part importante des atteintes à la tranquillité publique était liée à des conflits de voisinage. Les bailleurs ont décidé de mutualiser leurs ressources financières afin de financer un poste.

Les bailleurs concernés : Immobilière 3F, Emmaüs Habitat, Plurial Novilia, Antin résidences et Valophis Habitat.

Objectifs : Résidence Tranquille :

- Présence active de la médiatrice au sein des résidences des bailleurs partenaires et cofinanceurs du projet ; une présence régulière sur le terrain constituant la majeure partie de son temps de travail. Le temps restant est consacré aux rendez-vous avec les administrés, aux échanges avec les partenaires ainsi qu'aux tâches administratives et à l'animation d'actions.
- La médiatrice assure le lien avec les gardiens et/ou les référents des bailleurs sociaux afin de faire remonter les situations signalées et de contribuer à la recherche de solutions adaptées aux problématiques dont elle est saisie,
- Elle pourra être force de proposition (ex. animation de projets collectifs avec la police municipale renforçant le lien social).

Développer le lien social :

- À travers l'organisation de la Fête des Voisins,
- Favoriser la mise en relation des habitants ; création de deux associations amicales de locataires au sein de deux résidences,
- Assurer le lien entre la municipalité et les administrés lorsque cela s'avère nécessaire.

Prévention de la Délinquance :

- Présence quotidienne sur le terrain afin d'aller à la rencontre des jeunes, de les orienter vers les conseillers de la Mission Locale dans le cadre d'un projet d'insertion, ou vers les éducateurs d'Emmaüs Synergie pour un accompagnement socio-éducatif, et de favoriser la mise en relation avec d'autres partenaires lorsque cela est nécessaire.
- Interventions au collège et échanges réguliers avec la principale du collège Albert Camus.
- Collaboration avec la Police Municipale ainsi qu'avec la Police Nationale.
- Mise en œuvre de chantiers éducatifs et d'actions de prévention visant à sensibiliser les jeunes au respect de leur résidence et de leur cadre de vie.
- Animation d'ateliers sur la citoyenneté à la Mission Locale.

Résultats

96 locataires ont sollicité l'intervention de la médiatrice en 2025 (dont 23 jeunes)

Public Bénéficiaire :

Locataires plesséens des bailleurs sociaux ayant signé la convention;

Jeunes rencontrés dans les immeubles et ensembles d'habitat social et/ou dans l'espace public.

LE LOGEMENT

Objectif :

Accompagner les jeunes dans un parcours d'apprentissage à l'exercice de la vie sociale pour s'informer et chercher un logement.

Description de l'action :

Les jeunes qui s'adressent à la Mission Locale avec une problématique de logement sont dans l'immédiateté avec une demande de solution urgente, voire immédiate. Il est donc nécessaire d'accompagner et de recadrer les attentes, tout en explicitant le contexte de réalité.

Rechercher ou accéder à un logement est un véritable parcours du combattant qui demande des capacités financières, des garanties et qui doit se réaliser dans de bonnes conditions.

L'effort budgétaire est souvent sous-estimé par les jeunes, ils manquent d'informations sur les droits et devoirs respectifs du locataire et du propriétaire, ils ne sont pas bien souvent à jour dans leurs démarches administratives.

Nous avons eu 147 jeunes qui ont demandé des informations sur le logement.

Les questions sont toujours diversifiées allant du renseignement sur l'idée d'un accès au logement jusqu'à la construction d'un parcours résidentiel par étapes, en passant aussi par les urgences liées aux ruptures d'hébergement individuelles ou familiales.

25 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement à la suite du premier entretien d'information sur le logement.

Nous avons travaillé sur leur parcours résidentiel, leur demande étant cohérente et réaliste pour pouvoir accéder à une offre de logement.

Des nuitées d'hôtel ont été financées pour 2 jeunes en rupture d'hébergement, un accompagnement renforcé a été mis en place pour ces 2 jeunes.



LA SANTÉ

La Mission Locale informe les jeunes sur les questions de santé, d'accès aux soins, de couverture sociale et de droits associés, et s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés afin de leur apporter un accompagnement adapté à leurs besoins et à leur situation.

Dans ce cadre, un partenariat avec le Point Écoute de Champigny-sur-Marne a été mis en place afin de proposer aux jeunes des séances de débat, d'expression verbale et de travail sur la posture corporelle. Organisées deux fois par mois, ces interventions abordent des thématiques choisies directement par les jeunes engagés dans le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

Par ailleurs, un rendez-vous individuel avec l'éducateur spécialisé du Point Écoute peut être proposé, avec l'accord du jeune ou à sa demande, afin de répondre à des besoins spécifiques et d'offrir un accompagnement personnalisé.

Il existe une convention avec la CPAM à laquelle la Mission Locale a adhéré. Celle-ci vise à renforcer les liens et la collaboration entre la Mission Locale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne, afin de faciliter l'accès aux droits et aux soins des jeunes accompagnés.

Afin de renforcer l'accompagnement proposé aux jeunes, un guide d'accès aux soins est mis à la disposition des conseillers de la Mission Locale. Cet outil recense les dispositifs, démarches et interlocuteurs mobilisables pour répondre aux problématiques de santé rencontrées.

L'association Nour a animé des ateliers autour du thème "Bien dans son corps et dans sa tête".

Les jeunes ont exprimé le souhait de bénéficier d'une offre plus développée sur les questions de santé et de bien-être. En réponse, la Mission Locale a renforcé ses partenariats dès la fin de l'année 2025.

Un partenariat avec VISA 94 permet désormais l'organisation d'un atelier mensuel consacré à la prévention des conduites addictives. Les Ambassadeurs de la Santé Mentale interviennent également et l'association Nour animera de nouveau les ateliers consacrés au bien être. Des actions en partenariat avec le Point Ecoute de Champigny vont être menées notamment sur la santé mentale et les bienfaits du sommeil.

Enfin une convention cadre pluriannuel de partenariat entre le service public de l'emploi et les services d'accompagnement par le travail (ESAT) a été signée afin de favoriser le parcours de jeunes qui souhaitent intégrer ou quitter le milieu protégé.



AUTO-ÉCOLE SOCIALE NOESIS

Créée à l'issue d'un appel à projet de l'Etat « mobilité solidaire » et soutenu par la Commune du Plessis-Tréville, la Mission locale s'est dotée d'une auto - école sociale, l'auto-école sociale NOESIS, afin de répondre aux problématiques de mobilité rencontrées par les jeunes du territoire.

Cette offre de service nouvelle s'adresse prioritairement aux jeunes de la Mission locale mais aussi aux adultes du territoire, bénéficiaires des minima sociaux, pour lesquels la mobilité constitue un frein à l'insertion professionnelle, à l'accès à l'emploi et /ou à la formation.

Elle répond également aux situations d'isolement, aux difficultés d'accès aux transports en commun et aux inégalités territoriales qui limitent les possibilités de déplacement et d'insertion.

L'auto - école fonctionne sur un principe de prescription partenariale. En effet ne peuvent s'inscrire que les personnes éligibles et orientées par les partenaires habilités que sont l'EDS, les Maisons de la famille, les CCAS de nos communes en particuliers. Notre auto - école est également accessible aux jeunes de la Mission locale des Bords de Marne et aux demandeurs d'emploi de nos communes inscrits à France travail.

L'auto - école assure également une liaison régulière avec ses différentes partenaires, rend compte de l'évolution des bénéficiaires, adapte son accompagnement afin de favoriser la réussite des parcours.

Labellisée en novembre 2025, notre auto- école sociale propose l'ensemble des formations que l'on peut trouver dans toutes les auto écoles de la formation traditionnelle en boîte manuelle ou en boîte automatique en passant par la conduite supervisée ou conduite accompagnée pour les plus jeunes. Le coût de la formation est réduit avec un tarif inférieur d'environ 30 % à ceux pratiqués sur le marché permettant de rendre le permis de conduire socialement plus accessible aux publics cibles.

Pour sa première année de fonctionnement, l'auto-école a dispensé un total de 961 heures pédagogiques comprenant des heures de conduite et de préparation au code.

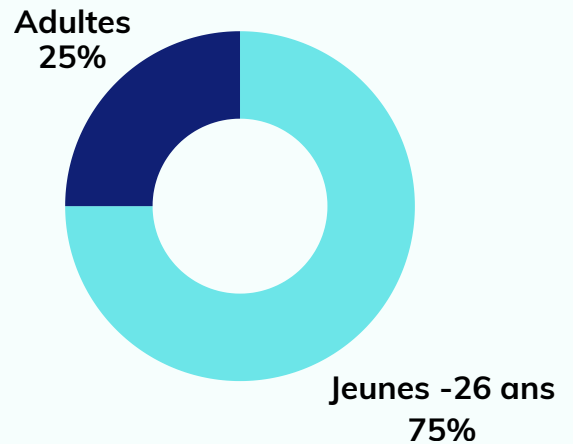
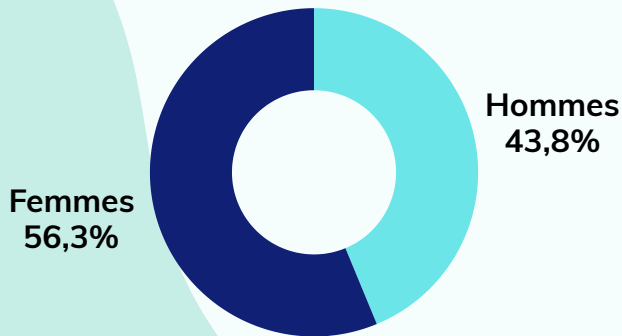
Nous pouvons tirer le bilan suivant : 64 élèves ont été accueillis et formés, dont 48 jeunes de moins de 26 ans et 16 adultes. Au cours de l'année, 32 parcours complets de formation ont été engagés, permettant l'obtention de 11 examens du code de la route et 12 permis de conduire.

Ces résultats témoignent de l'importance des auto écoles sociales pour favoriser l'autonomie des publics en demande d'insertion de notre territoire qui ont besoin de ce type d'accompagnement à la conduite pour renforcer leur mobilité et lever un frein majeur à leur insertion sociale et professionnelle.



AUTO-ÉCOLE SOCIALE NOESIS

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES



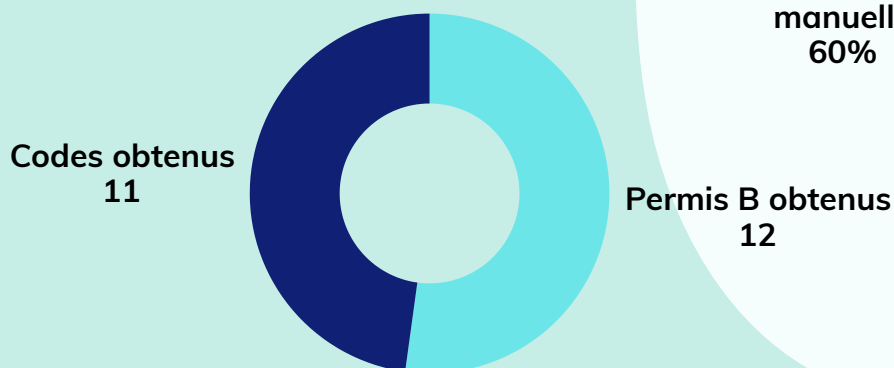
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION



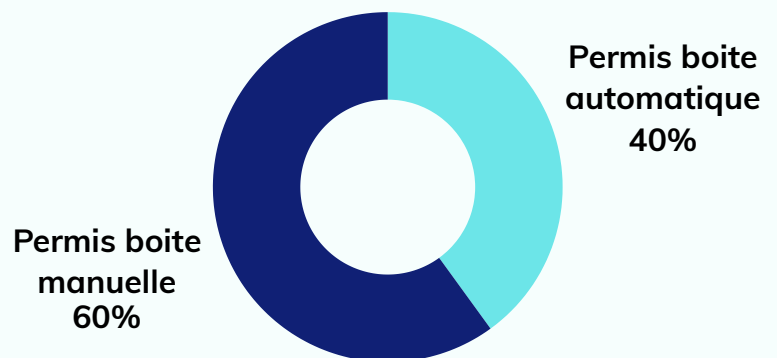
TAUX D'OBTENTION DU PERMIS



RÉSULTATS OBTENUS



RÉPARTITION AUTO/MANUELLE



19 ÉLÈVES PRÉSENTÉS, 12 PERMIS OBTENUS AU PREMIER PASSAGE



**RESUMÉ DE L'ANNÉE
2025 EN IMAGES**

RETOUR SUR 2025

Les temps forts de la Mission Locale



JANVIER 2025

BOOSTE TON AVENIR

Le forum a permis aux jeunes de rencontrer des professionnels, des organismes de formation et des employeurs afin de découvrir des opportunités



JANVIER 2025

Participation à la rencontre des acteurs en charge des jeunes en rure organisée par l'UNML

Ce temps d'échange nous a permis de partager nos expériences, d'enrichir nos connaissances et de renforcer notre capacité d'intervention auprès des jeunes les plus éloignés des dispositifs d'insertion.



FÉVRIER 2025

Déjouons les stéréotypes

Co organisé avec l'accélérateur ce forum, avait pour objectif de sensibiliser les jeunes aux différentes formes de discrimination. À cette occasion, une compagnie de théâtre forum a présenté plusieurs saynètes inspirées de situations réelles, notamment autour des discriminations à l'embauche. Chaque représentation était suivie d'un temps d'échange permettant aux participants d'exprimer leurs ressentis, d'analyser les situations présentées et de débattre collectivement des moyens de lutter contre les préjugés et les discriminations.



JUIN 2025

INAUGURATION DE NOTRE AUTO-ÉCOLE SOCIALE NOESIS

Inauguration de notre auto-école sociale, créée pour répondre aux problématiques de mobilité, levier essentiel de l'insertion sociale et professionnelle



RETOUR SUR 2025

Les temps forts de la Mission Locale



juin 2025

FILME TON JOB, CONCOURS ORGANISÉ PAR L'ANAF

Prix de la cohésion sociale

Héloïse, alternante à la Mission Locale, s'est vu décerner le Prix de la Cohésion sociale pour sa vidéo mettant en lumière son quotidien de conseillère en insertion professionnelle.



JUILLET ET SEPTEMBRE 2025

RECRUTEMENT CENTER PARCS

Action de recrutement organisée en collaboration avec les 3 Missions Locales du T10 et France Travail de Chennevières sur Marne



OCTOBRE 2025

INAUGURATION DE L'ANTENNE MOBILE O2R

Dans le cadre de l'offre de repérage et de remobilisation (O2R), menée avec la Mission Locale des Bords de Marne,



DECEMBRE 2025

JOURNÉES DÉPARTEMENTALES DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Participation des jeunes de la Mission locale aux journées départementales de l'égalité des chances en présence de Monsieur le Sous préfet Emmanuel Dupuis et des élus de Villers sur Marne et de notre partenaire du Point écoute de Champigny.

RETOUR SUR L'ELABORATION DE NOTRE DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ ET DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF



GRUPE DE TRAVAIL AVEC L'EQUIPE



GRUPE DE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES



GRUPE DE TRAVAIL AVEC LES JEUNES



GRUPE DE TRAVAIL AVEC LA GOUVERNANCE

LE COCKPIT DE L'ACTIVITE 2025

Chiffres clés

DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES **EN 2025**

SOURCE SYSTÈME D'INFORMATION I - MILO 2025

Près d'**1,1 million** de jeunes
accompagnés dans leur accès à
l'emploi et à l'autonomie, dont **450
095** sont accueillis pour la première
fois.

726 871 entrées en **emploi**.

113 077 entrées
en **formation**.

Plus de **285 000** entrées en
parcours personnalisé
et contractuelisé,
200 642 entrées en parcours intensif
Contrat d'Engagement Jeune

49 440 contrats
en **alternance** signés.

425 MISSIONS LOCALES
ET **6 800** LIEUX D'ACCUEIL

15 ARML

14 800 PROFESSIONNELS



DÉFINITIONS

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

NEET : Acronyme anglais signifiant "Ni en emploi, ni en études, ni en formaton"

Définitions :

- **Jeunes en 1er accueil**: un jeune est en 1er accueil sur l'année, si au moins un événement dossier de type premier accueil a eu lieu durant sur cette période pour ce jeune.
- **Jeunes accompagnés**: un jeune est accompagné sur une période, si au moins un événement dossier de nature entretien individuel, atelier ou information collective, a eu lieu sur cette période pour ce jeune.
- **JDI**: un jeune est qualifié de JDI (Jeune en Demande d'Insertion) à une date donnée, si au moins un événement dossier de nature entretien, atelier ou information collective, a eu lieu pour ce jeune dans les 5 mois précédant cette date.

Le Système d'Information des Missions locales (imilo) utilise toujours l'ancienne nomenclature des diplômes par niveau.

Niveau VI : Classes de 4ème ou infra, CFG

Niveau V bis : Classes de 3ème, 1ère année d'un CAP en deux ans

Niveau V autre : CAP non validé, classes de seconde ou de première

Niveau V validé V : CAP validé

Niveau IV autre : Classes de terminales sans baccalauréat obtenu ni diplôme de niveau V

Niveau IV validé V : Classes de terminales sans baccalauréat obtenu mais un diplôme de niveau V a été validé

Niveau IV validé IV : Baccalauréat obtenu

Niveau III+ : à partir d'un diplôme de Bac+2 obtenu

La Mission Locale intercommunale des Portes de la Brie a été créée en 1998.
Son territoire s'étend sur 3 villes:

**Siège & antenne
du Plessis-Trévisé**

**41 av. du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Trévisé
01.45.76.64.69**

**Antenne de
Villiers-sur-Marne**

**2 bd de Friedberg
94350 Villiers-sur-Marne
01.49.41.41.66**

**Antenne de la
Queue-en-Brie**

**Route de Villiers
94510 La Queue-en-Brie
01.56.86.32.40**



**contact@portesdelabrie.org
www.portesdelabrie.org**

Nos réseaux sociaux



Site



Youtube



Instagram

